

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5229 MERCREDI 19 AOÛT 2026

DÉVELOPPEMENT NATIONAL

Une nouvelle dynamique s'instaure avec la diaspora

Reçu en audience le 17 août, à Brazzaville, par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, un échantillon des membres de la diaspora congolaise ayant pris part aux festivités du 15 août s'est engagé dans une nouvelle dynamique et a sollicité la mise en place d'un cadre institutionnel de dialogue entre les autorités et les Congolais de l'étranger. Ce cadre se fixe l'objectif d'identifier les compétences disponibles au sein de la diaspora, de faciliter les investissements ainsi que l'entrepreneuriat et d'accompagner les Congolais désireux de revenir contribuer au développement national du pays dans divers domaines.

Page 16



La diaspora lors de la rencontre avec le chef de l'État DR

GRANDE FOIRE AGRICOLE DU CONGO

Des débouchés pour les invendus



Des bananes plantains, particulièrement abondantes sur les étals des produits frais de la Gfac 2026

Pour limiter les invendus au terme de chaque journée à la Grande foire agricole du Congo (Gfac), le ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a initié une opération de rachat des produits périssables qui n'ont pas trouvé preneur.

L'initiative vise à limiter les pertes aux producteurs et vendeurs qui exposent à la Gfac. Les produits rachetés, notamment les fruits et légumes, feront l'objet d'une transformation, selon leur nature, en jus, confiture, purée et séchés ou autres produits à plus longue durée de conservation.

Page 4

GENDARMERIE ET POLICE

Nominations et rétrogradations

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, par décrets publiés le 17 août, a nommé des officiers gendarmes et policiers à diverses fonctions et rétrogradé deux d'entre eux aux grades inférieurs.

Parmi les promus figure le colonel-major Gildas Olanué qui a été nommé commandant de la gendarmerie nationale et élevé en même temps, à titre exceptionnel, par le chef suprême des armées, au grade de général de brigade. Pour sa part, le colonel-major Serge Pépin Itoua-Poto a été désigné commandant en second, chef d'état-major des forces de police.

Page 7



Nommé général de brigade, Gildas Olanué est le nouveau commandant de la gendarmerie nationale DR

CONTOURNEMENT DU PÉAGE DE LOUADI

LCR échange avec les transporteurs et le préfet de la Bouenza

Éditorial

Toujours attendus

Page 2

La Congolaise des routes (LCR) a été reçue, le 4 août, par le préfet de la Bouenza, Marcel Nganongo, lors d'une visite de terrain consacrée au contournement du poste de péage de Louadi. Cette rencontre multipartite à laquelle participaient les transporteurs et les acteurs économiques marque une étape décisive dans la lutte contre les pratiques frauduleuses sur la route nationale n°1.

Page 9



Jacques Almaless, mandataire de LCR et le préfet de la Bouenza, Marcel Nganongo

ÉDITORIAL

Toujours attendus

Les candidats au Brevet d'études du premier cycle sont dans l'expectative. Ils attendaient les résultats de l'examen avant les festivités du 66e anniversaire de l'indépendance, le 15 août. Une attente liée au fait que la délibération de l'ensemble des examens d'État intervient d'habitude mi-août.

En réalité, aucun texte réglementaire ne fixe la date de publication des résultats des examens d'État tant pour l'enseignement général que pour l'enseignement technique et professionnel. En revanche, pour la session de cette année, la délibération semble prendre un peu plus de temps.

Les marchands d'illusions ont ainsi trouvé l'occasion de diffuser sur les réseaux sociaux de fausses informations allant jusqu'à annoncer l'annulation pure et simple du Brevet 2026, créant une grande confusion. Les internautes aguerris n'ont cependant pas oublié que sur ces plateformes de communication, la plupart du temps, l'intox se répand comme une traînée de poudre.

Les autorités compétentes ont rassuré en appelant les candidats au calme, à la patience. Les résultats finiront par être publiés d'autant plus que l'on est à quelques semaines de la prochaine année scolaire 2026-2027.

Néanmoins, les 139 997 candidats veulent savoir lesquels d'entre eux entreront au lycée dès le mois d'octobre prochain pour s'organiser. Ils attendent avec une certaine angoisse.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-VENEZUELA

Pierre Moussa reçoit le vice-ministre du Développement agricole

Une délégation de la République bolivienne du Venezuela, conduite par son vice-ministre du Développement agricole et Gestion des terres, Wilber Atahualpa Colmenarez Escalona, s'est entretenue le 17 août avec le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, avant de déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de son président fondateur, Marien Nguabi.

Accompagnée de l'ambassadrice de la République bolivienne de Venezuela au Congo, Laura Suarez, la délégation comprenant, entre autres, le directeur régional de la corporation vénézuélienne du café, Johan Mejia, séjourne au Congo dans le cadre de la deuxième édition de la Grande foire agricole du Congo (Gfac).

Avec le secrétaire général du PCT, le vice-ministre du Développement agricole et Gestion des terres du Venezuela, Wilber Atahualpa Colmenarez Escalona, a évoqué la situation politique dans son pays ainsi que les thèmes techniques et productifs de sa participation à la Gfac. « Je suis très content d'être ici en République du Congo. Au nom de la République bolivarienne du Venezuela, nous avons visité le Parti congolais du travail, c'est un honneur pour moi d'être reçu par son secrétaire général avec qui nous avons échangé sur les thèmes qui nous unissent », a-t-il expliqué au terme des échanges.

En effet, les deux parties ont souligné la nécessité de renforcer davantage les liens de coopération qui existent entre la République du Congo et la République bolivarienne du Venezuela. Selon le vice-ministre du Développement agricole et Gestion des terres

du Venezuela, son pays est disposé à soutenir le Congo. « Nous avons apporté quelques échantillons de café et de cacao et notre expérience que nous avons partagée avec le Congo, dans le cadre de la tenue de la deuxième édition de la foire agricole. Nous avons pu échanger à la fois avec les producteurs du café et du cacao du Congo et nous avons eu, d'ailleurs, l'honneur de déguster ce café. Le Congo a un très bon café, il faut féliciter donc ces producteurs », a-t-il encouragé.

La séance de travail entre les deux parties / DR

La délégation vénézuélienne a poursuivi ses échanges avec des producteurs et agriculteurs congolais à Bambou-Mingali. Elle a encore deux exposés à présenter dont l'un portant sur la production et l'exportation phytosanitaires du café et du cacao ; et, l'autre, basé essentiellement sur le café. « Le Venezuela veut continuer à partager son expérience dans ces deux domaines aussi importants pour le monde », a conclu Wilber Atahualpa Colmenarez Escalona.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle

Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,

Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya

Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé

Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou

Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAAC TV

Coordonnateur : Quentin Loubou

Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.

Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.

Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo

Chef de service : Clotilde Ibara

Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi

Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES

Directeur : Kiobi Chuldrón Abira

Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi

Chef de service RHC : Martial Mombongo

Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga

Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE

Responsable commercial : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Djongbot

Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima

Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse

Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala

Adjoint à la direction : Elvy Bombete

Coordonnateur : Rachyd Badila

Adjoint: Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Boris Ebaka

Médiatrice culturelle : Émilie Eyala

Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba

Caissière: Jessica Iloki

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi

Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64

Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

AGRICULTURE

Des acteurs approfondissent leurs connaissances sur les techniques culturelles du manioc

Le Centre de démonstration des techniques agricoles (CDTA) de Kombé a organisé, le 10 août, en marge de la deuxième édition de la Grande foire agricole du Congo (Gfac), une formation des acteurs agricoles sur les techniques culturelles du manioc à haut rendement et la fabrication des gâteaux à base de la farine de cette denrée.

Au cours de la formation sur les techniques du manioc à haut rendement qui a permis aux participants d'approfondir leurs connaissances, la direction du CDTA a bénéficié de l'appui d'un technicien chinois en la matière. « Pour cette formation, nous avons eu à faire participer deux personnes de chaque département qui ont reçu, chacune, un manuel de formation sur les techniques de production et de transformation du manioc afin qu'au retour dans leurs départements respectifs, qu'elles fassent la restitution auprès des agriculteurs qui n'ont pas pris part à cette formation », a expliqué le directeur du CDTA, Dieu-Leveut Lessebé. En effet, le manuel remis à chaque participant traite des normes de production du manioc. Il a été conçu afin de prodiguer des conseils utiles aux producteurs, renforcer leurs capacités de production qui se traduiront par une augmentation de rendements, améliorant ainsi leur revenu. Ce document contient tout ce dont ils ont besoin pour conduire leur exploitation, allant du choix du site



Les participants/DR

à la préparation du terrain, en passant par le planting, l'identification des maladies et la transformation du manioc. Selon les organisateurs, ce manuel, élaboré pour apporter des éclaircies sur ces aspects, s'articule autour des trois chapitres, dont la bonne conduite d'un parc à bois de manioc ; la gestion intégrée des prédateurs et déprédateurs de la culture du manioc ; ainsi que l'approche de transformation du manioc. Participant à cette formation, M.

Mazingou a promis de vulgariser les techniques acquises. « Nous avons bénéficié d'une bonne formation, parce qu'il y a des choses qu'on ignorait, surtout sur la mosaïque, les maladies du manioc », s'est-il réjoui. D'après des données, la production du manioc est en augmentation au niveau mondial. Mais en République du Congo où il est l'aliment de base, cette production ne parvient pas à couvrir la demande nationale. Ce qui

engendre l'importation des céréales et produits céréaliers pour un montant global de près de 40 milliards FCFA l'année, soit un poids total de 1 491 766 tonnes. Une faible production qui pourrait s'expliquer par l'usage des pratiques culturelles ancestrales devenues obsolètes, la méconnaissance de certaines maladies, insectes et organismes nuisibles à la culture du manioc. Représenté à la Gfac, le projet Eco Zamba a bondi sur cette occasion

pour exposer les différents types d'arbres qu'il met en valeur dans sa politique d'afforestation et de reboisement. « Nous en sommes à 4,5 millions d'hectares et aussi, dans cette édition, montrer qu'Eco Zamba poursuit ses activités. Nos activités sont bel et bien en train de se développer, dans le sens où nous courons toujours après la séquestration carbone et aussi l'agroforesterie qui vont en découler de cette forêt. Eco Zamba apparaît comme une des ripostes, on peut dire, à notre emprunte carbone qui n'est pas des plus saines, et nous le savons en amont », a laissé entendre Wilfran Bouya, l'un des membres du projet. Ce projet développé dans le district de Ngo, département des Plateaux, a été présenté, par ailleurs, aux enfants à travers des casques de réalité virtuelle. « J'ai trouvé cela cool, il y avait des hommes qui travaillaient et j'ai vu qu'il y avait des herbes et des arbres, donc il y en avait beaucoup », a témoigné un enfant. **Parfait Wilfried Douniama**

Le département de la Cuvette encourage ses producteurs

Accompagnée des députés et sénateurs du département, la préfète de la Cuvette, Emma Henriette Berthe Bassinga Nganzali, a encouragé, le 11 août, leurs agriculteurs qui participent à la deuxième édition de la Grande foire agricole du Congo (Gfac).

Le septième jour de la Gfac a été consacré, dans sa partie technique, à la présentation des opportunités d'investissement dans le secteur agricole du département de la Cuvette. Ainsi, la délégation des parlementaires issus des différents districts de ce département a suivi, aux côtés de la préfète, l'exposé développé par un panel dirigé par leurs directeurs départementaux de l'agriculture et l'élevage. Les principaux orateurs ont assuré à l'assistance que le département de la Cuvette regorge d'énormes opportunités et est propice à l'élevage bovin et porcin. A titre d'exemple, ils ont cité la bergerie d'Oyo qui dispose du plus grand abattoir du pays et peut-être de l'Afrique centrale. En termes de difficultés, les deux directeurs départementaux ont évoqué le difficile accès aux aliments de bétail et aux crédits bancaires. Il y a également le déficit des vétérinaires dont la majorité provient du secteur privé. Pendant les échanges, certains intervenants ont souligné le manque de financement qui est un problème national, suggérant la création d'une banque agricole. Après les discours, les autorités de la Cuvette sont descendues sur le terrain, notamment au niveau du stand qui expose les différents produits de leur terroir. Une occasion pour Emma Henriette Berthe Bassinga Nganzali de saluer les efforts du gouvernement pour l'organisation de la deuxième foire de l'agriculture au site de Bambou-Mingali. « Aujourd'hui, nous sommes accompagnés des parlementaires de la Cuvette qui ont tenu venir vivre la réalité sur le terrain et nous sommes très heureux de constater que les choses vont bon train, que le stand de la Cuvette est bel et bien ouvert et les produits sont exposés. Nous constatons la présence des exposants et des gens qui sont en train d'acheter. Nous sommes venus soutenir nos exposants », a expliqué la préfète. Pour encourager les agriculteurs du département à produire plus, les autorités de la Cuvette ont acheté quelques uns de leurs produits. Placée sur le thème «Nourrir la nation et honorer la patrie », la deuxième édition de la Gfac est une véritable vitrine pour les agriculteurs. Selon Emma Henriette Berthe Bassinga Nganzali, nourrir la nation, c'est faire en sorte que le pays puisse être en mesure de sécuriser sa population en matière alimentaire. De ce fait, il faut produire plus pour consommer congolais. Honorer la patrie, c'est, a-t-elle poursuivi, faire honneur pour que l'on sache qu'il y a aussi des «made in Congo» à l'étranger. Le but ultime étant d'exporter les produits congolais à l'étranger. Quant aux opportunités du département, elle estime que cela ne sert plus à démontrer, au regard de la présence des zones agricoles protégées dont celle de Ngoko qui est un modèle dans la production du maïs. Son rendement cette année est d'environ 422 tonnes destinées à desservir le pays. « Nous avons le district d'Oyo avec l'élevage des bovins, car nous connaissons tous le Bon bœuf et cette grande entreprise qui vaut la peine d'être visitée. Nous avons des abattoirs et des bovins qui ne sont peut-être pas en grande quantité. Mais, je crois que les éleveurs devraient faire un effort pour pouvoir produire plus et que les directeurs départementaux, en tant que conseillers en la matière, devraient booster la population à beaucoup produire afin que nous soyons en mesure d'apporter notre contribution au niveau de la nation », a souhaité la préfète.

P.W.D.

GOVERNANCE PUBLIQUE

L'endettement, un levier pour investir et créer de la richesse

Le cercle de réflexion « Café du savoir », que dirige le Dr Serges Ikiemi, a organisé, le 12 août à Brazzaville, une conférence-débat sur le thème « Comment concilier l'endettement et le désendettement pour la création de la richesse nationale par une stratégie d'industrialisation en République du Congo », animée par Firmin Kitsoro Kinzounza, économiste, premier directeur de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature.

Le conférencier a édifié l'auditoire sur la problématique suivante : quelle dette pour quelle industrialisation, avec quels résultats et quelles garanties de remboursement ? En d'autres termes, Firmin Kitsoro Kinzounza a indiqué que la question devrait être posée de cette manière : comment un Etat peut-il utiliser l'endettement comme levier pour investir et créer de la richesse, tout en évitant que la dette ne devienne un frein au développement ? En effet, a-t-il renchéri, l'endettement n'est pas tout à fait mauvais. Car, une dette qui finance une infrastructure productive, énergétique ou logistique capable de générer de revenus futurs, est considérée très différemment d'une dette qui finance essentiellement des dépenses sans création de valeurs. Ainsi, selon lui, une question essentielle se pose : le Congo doit-il encore s'endetter pour se développer ? Si le pays a besoin d'investissements importants pour développer son industrie, ses infrastructures, son énergie et sa transformation locale, il doit toujours chercher où trouver les capitaux, a-t-il renchéri. A cet effet, a dit l'orateur, l'on peut trouver les capitaux par les ressources publiques, les investissements privés, les partenariats



Une vue de la tribune/Adiac

public-privé, les investissements étrangers, les emprunts, les obligations et les valorisations. C'est ainsi qu'il a déclaré qu'on ne peut pas industrialiser sans investir. Firmin Kitsoro Kinzounza a insisté sur le fait qu'il faut s'endetter pour financer la création des usines, la construction des routes, des zones économiques spéciales, etc. En réalité, a indiqué le conférencier, la thématique principale amène à se poser également la question suivante : comment le Congo peut utiliser l'argent des autres pour créer sa propre richesse, sans hypothéquer l'avenir de sa progéniture ? Ce questionnaire conduit au désendettement par la richesse et non par l'austérité, parce qu'aucun pays ne s'est industrialisé sans emprunter, puisqu'un Etat ne peut avoir autant de fonds propres pour les

financements publics. Une dette est bonne quand elle se rembourse elle-même grâce à la richesse qu'elle crée. Il s'agit de signer un pacte : une dette oui, mais uniquement pour produire de la richesse nationale, a expliqué Firmin Kitsoro Kinzounza. En ce qui concerne le Congo, l'orateur a indiqué qu'il a des défis majeurs à relever, à savoir une dette élevée et une industrialisation débutante. Pour relever ces défis, le Congo doit activer quatre leviers d'optimisation de la dette, notamment cibler les secteurs productifs ; négocier pour la restructuration de la dette ; utiliser les partenariats public-privé ; et mettre des garde-fous (L'argent emprunté doit aller dans un compte dédié aux projets avec le suivi et la transparence). **Roger Ngombé**

GFAC

Le ministère de l’Agriculture propose des débouchés pour les invendus

La question des invendus se pose naturellement à la Grande foire agricole du Congo (Gfac), particulièrement pour les producteurs et commerçants qui proposent des produits frais et rapidement périssables. Pour limiter ces invendus au terme de chaque journée, le ministère en charge de l’Agriculture et de l’Elevage a mis en place un dispositif de conservation visant à faciliter leur écoulement dans les marchés domaniaux.

Selon plusieurs exposants rencontrés sur le site de la foire, les produits qui n’ont pas trouvé preneur sont récupérés et acheminés vers une chambre froide, où ils sont conservés en attendant le prochain ravitaillement. Le système concerne notamment les produits à durée de conservation limitée. Tous les trois jours, un nouveau ravitaillement est organisé. Les services du ministère de l’Agriculture se chargent ensuite de trouver des commerçants susceptibles de reprendre ces produits, afin de les vendre dans les marchés de la capitale. L’objectif est de permettre aux commerçants qui n’ont pas pu écouler l’ensemble de leurs marchandises pendant la foire de continuer à en tirer des revenus. En effet, l’argent issu de la vente des invendus est reversé aux producteurs. Pour les exposants, ce dispositif permet de limiter les pertes et de poursuivre leur participation à la foire sans avoir à repartir chaque



Des bananes plantains, particulièrement abondantes sur les étals des produits frais de la Gfac 2026/Adiac

soir avec leurs marchandises périssables. Mais la conservation ne constitue qu’une première réponse. Lorsque la capacité de stockage atteint ses limites ou que la foire touche à sa fin, la transformation peut devenir une solution pour valoriser les produits qui n’ont pas trouvé preneur. Fruits et légumes peuvent, selon leur nature et leur état, être transformés en jus, confitures,

purées ou autres produits à plus longue durée de conservation. La transformation permettrait ainsi de passer d’une logique de simple écoulement des invendus à une véritable stratégie de valorisation. Cette approche pose également la question des infrastructures et des savoir-faire nécessaires. Unités de transformation, équipements adaptés, emballage, respect des normes sanitaires et débouchés commerciaux, autant d’éléments qui pourraient permettre aux producteurs de ne plus considérer l’invendu uniquement comme une perte, mais comme une matière première potentielle. Alors que la deuxième édition de la Gfac s’achève le 20 août, une autre question se pose déjà : comment transformer ces surplus en produits valorisés, en revenus supplémentaires pour les producteurs et, à terme, en nouvelles opportunités pour l’économie agricole nationale ?

Durly Emilia Gankama

NUMÉRIQUE

Congo Telecom, une entreprise « structurée » aux yeux de la tutelle

Reçu au siège de Congo Telecom le 10 août, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l’Économie numérique, Frédéric Malik Nguema Nzé, en est reparti convaincu de son sérieux. L’opérateur historique est appelé à jouer un rôle de premier plan dans la feuille de route gouvernementale de digitalisation.

Frédéric Malik Nguema Nzé a effectué, entouré de ses principaux collaborateurs, une visite de travail au siège de Congo Telecom à Brazzaville, où il a été reçu par le directeur général de l’entreprise, Yves Castanou, et son équipe de direction. Cette visite cadre avec la méthode que le ministre a choisi d’imprimer à son action depuis sa prise de fonction : aller à la rencontre des structures sous tutelle pour en comprendre le fonctionnement et ajuster en conséquence la feuille de route de digitalisation portée par le gouvernement. Devant la délégation ministérielle, le directeur général technique adjoint de Congo Telecom, Hervé Ahouangonou, a détaillé les chantiers en phase avec les grands dossiers de l’actualité numérique nationale. Revenant sur les task forces dédiées au projet de digitalisation du secteur public, évoquées quelques instants plus tôt par le cabinet du ministre, il a rappelé que « qui dit digitalisation demande qu’il y ait une connectivité des différents systèmes ». Sur ce terrain, Congo Telecom se positionne déjà comme un acteur de poids : l’entreprise fournit à ce jour de la connectivité fibre aux particu-

liers, aux entreprises et aux organismes de l’État. L’enjeu, pour l’opérateur historique, n’est donc pas d’étendre une couverture déjà réelle, mais d’en garantir la continuité. « Il ne faut pas qu’on dise que tel particulier ou telle personne veut accéder à un service, mais que la connexion a coupé, comme on le voit parfois lorsqu’on va dans les banques », a précisé Hervé Ahouangonou, plaidant pour une connectivité hautement disponible sur l’ensemble des usages critiques. Il a également mis en avant le dispositif de cybersécurité déployé par Congo Telecom. « Nous disposons de ce qu’on appelle un socle, où on analyse en temps réel des événements de sécurité et où l’on peut détecter les menaces avant même que des actes malveillants ne soient commis », a-t-il assuré, citant les datacenters de Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo ainsi que le maillage national de fibre, appelé à s’étendre demain via les technologies mobiles 3G et 4G dans les zones non couvertes.

Une entreprise « structurée », un personnel « de qualité »
Pour le directeur de cabinet du ministre, Kô Goma, l’objectif de



Frédéric Malik Nguema Nzé et Yves Castanou pendant la visite/Adiac

la démarche est sans détour. « Notre conviction est que la digitalisation n’est pas uniquement le fait du ministère tout seul, mais des structures sous tutelle et de l’ensemble des acteurs de l’écosystème », a-t-il affirmé, rappelant qu’une task force présidée par le Premier ministre porte désormais cette ambition. Avec Congo Telecom, il s’agissait de comprendre les derniers projets de connectivité portés par l’en-

treprise, d’appréhender sa stratégie pour les années à venir, et d’articuler ses ambitions avec la feuille de route gouvernementale de digitalisation. Le bilan qu’en tire le cabinet du ministre est sans ambiguïté. « On a eu une très belle séance de travail avec l’ensemble des collaborateurs du directeur général et du ministre », a confié Kô Goma, évoquant une « très belle impression » renforcée par

la visite du centre d’opérations de sécurité de l’entrep rise. Il a salué une « entreprise du portefeuille public qui est structurée, avec un personnel de qualité », se disant impressionné « par la qualité des équipements, mais aussi des équipes ». Des discussions qu’il a jugées « extrêmement productives, extrêmement intéressantes et enrichissantes », et qui devraient déboucher, selon lui, sur une mobilisation accrue de Congo Telecom dans la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale en matière de digitalisation, tant sur le volet des infrastructures fixes et mobiles que sur celui de la croissance de l’entreprise. Cette rencontre confirme l’attention que les pouvoirs publics portent au rôle stratégique des télécommunications dans le développement économique et l’inclusion numérique du pays. Pour Congo Telecom, elle constitue aussi l’occasion de réaffirmer son engagement à contribuer, aux côtés du gouvernement et de l’ensemble des acteurs de l’écosystème, à la construction d’un Congo toujours plus connecté, compétitif et résolument tourné vers l’avenir numérique.

Quentin Loubou

AUTONOMISATION DES FEMMES

Antoinette Sassou N’Guesso offre du matériel aux coopératives agricoles

A l’occasion de la deuxième édition de la Grande foire agricole du Congo au village Bambou-Mingali, à 60 km de Brazzaville, l’épouse du chef de l’Etat, Antoinette Sassou N’Guesso, représentée par sa directrice de cabinet, a offert, le 10 août, un lot d’équipements aux différentes coopératives agricoles du pays.

Le don de matériel aux coopératives agricoles des différents départements du Congo est composé, entre autres, des brouettes, des arrosoirs complets, des kits complets éleveurs, des cuvettes en plastique, des motoculteurs, des bottes, des pelles ordinaires, des balances électriques, des balances numériques, du groupe électrogène, des congélateurs, des houes, des gants, des gilets de sauvetage, des machettes, des semences de maïs, des aliments de bétail, etc. Sa remise a été faite par la directrice de cabinet de l’épouse du chef de l’Etat, Blandine Malila, également conseillère spéciale du président de la République, cheffe de département des Affaires sociales et de l’Action humanitaire.

« Vous avez semé par votre travail. Vous avez semé par votre courage. Vous avez semé parfois dans la difficulté, parfois avec peu de moyens, mais toujours avec cette conviction profonde que la terre peut nourrir une famille, faire vivre un village et contribuer à bâtir une Nation. Ce que vous récoltez aujourd’hui va



au-delà de ce que produit la terre. Vous récoltez aussi la reconnaissance, celle de la Première dame du Congo, Mme Antoinette Sassou N’Guesso, dont j’ai l’honneur de porter aujourd’hui la parole, le soutien et surtout l’admiration

pour le travail que vous accom- plissez sur l’ensemble de notre territoire », a déclaré Blandine Ma- lila, en s’adressant aux bénéficiaires. Consciente des difficultés énormes que traversent les coopératives, Blandine Malila, au nom de l’épouse

du chef de l’Etat, a exhorté les res- ponsables des coopératives à la persévérance dans le travail. « Elle connaît vos efforts. Elle connaît vos réussites. Mais elle connaît aussi vos difficultés : le manque d’équipements, la nécessité de

moderniser les outils de produc- tion, les difficultés de conserva- tion et de transformation, l’accès aux marchés et, parfois, simple- ment, le besoin d’être vus, en- tendus et reconnus. C’est préci- sément le sens de notre présence aujourd’hui. Nous vous voyons. Votre travail compte. Continuez ! Car derrière chaque coopérative qui réussit, ce sont des familles qui vivent mieux », a insisté la di- rectrice de cabinet.

Présents à la cérémonie de remise de ce don, le ministre de l’Agricul- ture et de l’Elevage, Paul Valentin Ngobo, ainsi que le préfet du dépar- tement du Djoué-Léfini, Léonidas Mottom Mamoni, ont relevé res- pectivement l’importance du geste, saluant l’implication d’Antoinette Sassou N’Guesso dans le combat pour l’autonomisation des femmes à travers des activités génératrices de revenus. Très émue, l’une des bénéficiaires du matériel a exprimé sa satisfaction et remercié Antoinette Sassou N’Guesso, présidente de la Fondation Congo As- sistance, pour sa générosité.

Yvette Reine Boro Nzaba

MICROFINANCE

Un nouvel élan à l’entrepreneuriat des jeunes à Bouemba

À Bouemba, l’initiative de la Fondation Cœur Angélique, avec l’appui du Fonds d’impulsion, de garantie et d’accompagnement (Figa), ouvre une nouvelle perspective pour les jeunes et les acteurs économiques locaux. L’installation officielle de la Caisse congolaise d’épargne et de crédit (CCEC), le 10 août à Brazzaville, entend rapprocher le financement des porteurs de projets et valoriser les potentialités du quartier.

Sur la rive droite du fleuve Congo, Bouemba, nouvelle entité adminis- trative située dans le département des Plateaux, dispose de nombreux atouts pour soutenir son dévelop- pement : terres arables, production vivrière, pêche artisanale et posi- tion stratégique pour les échanges fluviaux avec la République démoc- ratique du Congo.

Pourtant, l’accès au financement demeure un obstacle pour de nom- breux jeunes, femmes, agriculteurs, commerçants et artisans. C’est à cette problématique à laquelle veut répondre l’initiative portée par la Fondation Cœur Angélique, avec l’appui du Figa. Pour le sous-préfet, chef de district de Bouemba, Aymar Silvère Obambi, cette implantation constitue une avancée majeure.

« Pendant trop longtemps, le manque d’accès au financement adapté, les garanties exigeantes et l’éloignement des structures bancaires, ont constitué un frein majeur à l’initiative privée, au dynamisme des jeunes, des femmes et des producteurs lo- caux de Bouemba », a-t-il déclaré. L’enjeu dépasse ainsi la simple dis- ponibilité de crédits. Il s’agit de permettre à la population de struc- turer ses activités, d’épargner pour l’avenir, de se former et d’investir dans des projets susceptibles de générer des revenus et des em- ploi. Une perspective particulière- ment importante dans un district où l’agriculture constitue l’un des principaux moteurs économiques,

avec la production de denrées comme le manioc, l’igname, le maïs, l’arachide, la pastèque ou encore la pomme de terre.

Président d’honneur de la Fonda- tion Cœur Angélique, Rudy Sté- phen Mpiere Ngouamba défend cette approche fondée sur l’ac- compagnement. « On peut vous donner de l’argent. Mais, ce qui est primordial c’est une structure pour accompagner tant ceux qui recherchent l’emploi que ceux qui souhaitent faire grandir leurs activités », a-t-il souligné.

Pour le directeur général de la CCEC, Blaise Noël Ekouerem- baye, l’implantation de la micro- finance dans cette zone rurale et semi-rurale répond à une nécessité majeure. « Dans la vie, il est pré- férable de ne pas donner du pois- son à quelqu’un, mais de lui ap- prendre plutôt à pêcher. Et c’est ce que vous avez fait », a-t-il dit, saluant l’engagement de la Fonda- tion Cœur Angélique.

La réussite de cette implantation dépendra toutefois de l’appropria- tion du dispositif par la population. La CCEC devra notamment gagner la confiance des porteurs de projets et adapter ses mécanismes aux réa- lités économiques locales.

Bientôt le premier CEG à Bouemba

En marge du lancement de la mi- crofinance, le président de la Fon- dation Cœur Angélique a égale- ment posé, le 10 août, la première



Entouré des autorités, notables et population, le président d’honneur de la Fondation Cœur Angélique pose la première pierre pour la construc- tion du premier CEG à Bouemba/DR

pierre d’un collège d’enseignement général (CEG) à Bouemba, en pré- sence des autorités, des sages, des notables et de la population. Un ouf de soulagement pour les élèves de ce district qui n’auront plus à par- courir des kilomètres pour prolon- ger leur scolarité.

« On avait fait le tour durant la campagne présidentielle de mars 2025 pour la candidature du président de la République, Denis Sassou N’Guesso, et nous avons vu le déficit en infrastruc-

tures de la localité de Bouemba, notamment le manque d’écoles. À travers notre fondation, nous sommes allés plaider votre cause afin de mobiliser les fonds. Ce n’est pas mon argent mais un geste de cœur de la fondation qui s’inscrit dans la vision des actions à venir du gouverne- ment », a déclaré Rudy Stéphen Mpiere Ngouamba. Le chef du vil- lage Bouemba, Roger Mban, dans le même élan, a remercié la fondation pour le projet de construction du

CEG qui représente l’avenir et le chemin de la réussite.

Au terme de cette cérémonie, la fondation Cœur Angélique a éga- lement remis des équipements et fournitures de bureau à la sous-pré- fecture. À travers ces actions à Bouemba, elle entend contribuer à créer, aux côtés des pouvoirs pu- blics et du Figa, les conditions d’un développement local portées par les infrastructures, l’entrepreneu- riat et la jeunesse.

Merveille Jessica Atipo



APPEL A CANDIDATURE N° 009/MCIDAT/DGGT/PRRU-UGP/26 RELATIF AU RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN GENIE CIVIL DU PRRU



1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a signé avec la Banque Mondiale un accord de prêt d'un montant de 60 millions USD pour le financement du projet de renforcement de la résilience urbaine (PRRU) et à l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : « Recrutement du spécialiste en génie civil du PRRU ».

2. Description des tâches

Le spécialiste en Génie-Civil travaillera sous la supervision générale du Coordonnateur du Projet. Il ou elle sera chargée de :

- Effectuer en collaboration avec les différentes structures impliquées dans la mise en œuvre du projet, la revue approfondie et la validation des études et rapports produits par les consultants et les maîtres d'œuvre, y compris la vérification des choix techniques et du chiffrage des coûts prévisionnels ;
- Veiller sur la qualité des livrables des études et rapports produits par les consultants et les maîtres d'œuvre impliqués dans la réalisation des activités de la composante 1 ;
- Au niveau de la préparation, il sera chargé avec le service de Passation des Marchés de l'unité de gestion du projet (UGP) de préparer les DP/DAO/DCE et termes de référence (dans le cadre des études, des travaux, de la surveillance et du contrôle des chantiers, de l'élaboration des requêtes et des consultations diverses) ;
- Participer au dépouillement et à l'évaluation des offres des soumissionnaires ;
- Participer à la validation des études d'impact environnemental et social, des plans d'action et de réinstallation et toutes autres études en rapport avec le PRRU ;
- Participer à l'élaboration du plan de travail et budget annuel ;
- Effectuer des contrôles de qualité des travaux réalisés dans le cadre du projet et les consigner dans des rapports techniques ;
- S'assurer que les activités sont réalisées conformément au calendrier prévu et aux normes en vigueur et informer le Coordonnateur et l'équipe de l'UCP de tout problème survenant durant l'exécution ;
- Veiller à la qualité des décomptes et leurs conformités avec l'avancement des prestations et activités sur le terrain ;
- Organiser et participer au moins une fois le mois aux réunions de suivi des activités, afin de faire le point d'avancement des activités du projet au Coordonnateur et à l'équipe de l'UGP en général ;
- Préparer, organiser et participer aux missions de terrain ;
- Participer aux opérations de réception techniques, provisoires et définitives des travaux ;
- Participer avec l'équipe de l'UGP aux missions de supervision de la Banque Mondiale ;
- Préparer les rapports techniques d'avancement des activités de la composante ;
- Assurer un appui technique aux structures et institutions impliquées dans la mise en œuvre du projet ;
- Préparer le planning d'intervention des consultants et des différents intervenants et assurer la coordination technique selon le type d'activités ;
- Elaborer en collaboration avec le responsable administratif, comptable et financier les prévisions de décaissement relatives aux activités de la composante 1 ;
- Veiller à la production et la transmission au responsable suivi-évaluation d'un état trimestriel du tableau de bord du suivi de réalisations physiques (réalisé du trimestre échu, prévu du trimestre suivant) et des cibles des indicateurs dont il est responsable ;

- Assurer le contrôle de l'intégrité des données relatives aux indicateurs collectées par les maîtres d'œuvre ou tout autre prestataire ;
- Assurer l'accompagnement de l'ensemble des activités liées aux audits techniques du projet ;
- Préparer et assurer le suivi des recommandations des réunions de comité de pilotage et du comité technique du projet ;
- Réviser le cas échéant sous la supervision du Coordonnateur, la programmation des activités sur la base des recommandations formulées par le comité de pilotage ;
- Elaborer le planning détaillé et la mise à jour du calendrier des activités à mener pendant la mise en œuvre du projet ;
- Accompagner le spécialiste en passation de marchés du projet dans l'élaboration et la mise à jour du plan de passation des marchés et du plan de gestion des contrats ;
- Veiller sur la qualité des modèles de plan de gestion et de maintenance des infrastructures avec les services techniques concernés, bénéficiaires et tout autre partie prenante jugée nécessaire ;
- Participer à l'identification des projets communautaires, des besoins et à l'élaboration des programmes de formation sur l'entretien et la maintenance des ouvrages réalisés dans le cadre du projet au profit des bénéficiaires et maîtres d'ouvrages ;
- Participer aux activités de renforcement des capacités techniques des communautés, des institutions dans la planification, la budgétisation et l'exécution des micro-projets et des opérations d'entretien et de maintenance des ouvrages réalisés dans le cadre du projet ; et
- Contribuer à l'élaboration des guides de formation au profit des groupes/personnes ciblés.

3. Profil du Candidat

Le/la spécialiste en Génie-Civil du PRRU devra répondre au profil décrit ci-après.

- avoir un diplôme d'études supérieures minimum Bac+5 en génie civil ou équivalent ;
- justifier d'une expérience professionnelle générale d'au moins dix (10) ans dans les projets de travaux de génie civil, avec au moins cinq (05) ans dans la réalisation ou la supervision des projets similaires et sept (07) ans en qualité d'ingénieur dans le cadre des missions d'études techniques, de contrôle et surveillance des travaux, de réalisation des travaux de traitement des érosions, de protection des zones en proie aux érosions, de réalisation des projets d'infrastructures et d'assainissement des zones exposées aux risques d'inondations ou dans le suivi des projets similaires à ceux prévus par le PRRU ;
- avoir au moins trois (03) références pertinentes dans les domaines de la conception et évaluation des projets de génie civil, de la réalisation et la gestion des infrastructures, du contrôle/surveillance des chantiers de construction ou du suivi et de l'évaluation des travaux de génie civil (bâtiments, voiries et aménagements urbains, ouvrages d'assainissement et de protection des zones en proie aux érosions et inondations, etc.) ;
- justifier des connaissances de base sur les procédures de passation de marchés des projets financés par des organisations multilatérales telles que la Banque mondiale ;
- avoir une bonne connaissance et expérience en gestion de contrats ;
- avoir une bonne connaissance de l'outil informatique en général, des logiciels de CAO/DAO (AutoCAD/Civil 3D), SIG (ArcGIS, QGIS), de gestion de projet, des outils Office (Word, Excel, PowerPoint), l'internet et ses outils de communication en ligne/visioconfé-

rence ;

- avoir une bonne connaissance et expérience du contexte d'exécution des projets urbains au Congo et/ou dans la sous-région ;
- être capable de travailler en équipe et sous pression, de proposer des solutions aux problèmes rencontrés et à prendre des initiatives ;
- être proactif, dynamique, capable de travail dans un environnement à fortes contraintes ;
- avoir une excellente maîtrise de la communication orale et écrite en français, y compris la rédaction de rapports techniques ;
- avoir une connaissance en langue anglaise serait un atout

N.B :

- Conformément à la loi n° 2-2023 du 22 février 2023 régissant la profession d'Ingénieur en République du Congo, le spécialiste en génie civil doit être inscrit au tableau de l'Ordre des ingénieurs du Congo ;
- Les candidats ne présentant pas un diplôme conforme aux termes de référence seront systématiquement éliminés ;
- Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront prises en compte lors de l'évaluation.

4. Méthode de sélection

La sélection des candidats se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de septembre 2025). Elle se déroulera en deux (02) phases : i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV et ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la deuxième phase.

5. Dépôt des candidatures

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence du poste tous les jours ouvrables à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures écrits en français comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour et signé, incluant trois (03) références professionnelles, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience et de la qualification pour le poste, doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 04 septembre 2026 à minuit (heure local), avec la mention : « Recrutement du spécialiste en génie civil du PRRU ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PRRU
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 05 206 29 15
E-mail : prrucongo@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 12 août 2026

Le Coordonnateur,

Guy Mbengue MBENGUE

FORCE PUBLIQUE

Entre nominations et rétrogradations à la gendarmerie et à la police nationales

Le président de la République, Denis Sassou N’Guesso, par décrets publiés le 17 août à Brazzaville, a nommé plusieurs officiers de la force publique à diverses fonctions et rétrogradé deux d’entre eux aux grades inférieurs.

Des officiers nommés, le colonel-major Gildas Olanqué est le plus heureux avec une double congratulation. Commandant territorial de la gendarmerie de Brazzaville, il a été promu, à titre exceptionnel, par le chef suprême des armées, au grade de général de brigade et nommé en même temps commandant de la gendarmerie nationale. Succédant au général de brigade Gervais Akouangué, Gildas Olanqué sera secondé par le colonel-major Dieudonné Magloire Gaétan Moassa, nommé commandant en second, chef d’état-major de la gendarmerie nationale.

Au niveau de la police, le colonel-major Serge Pépin Itoua-Poto a été nommé commandant en second, chef d’état-major des forces de police, en remplacement du général de brigade Jean Pierre Okiba. Le médecin-colonel Itoua Yoyo Ambianzi Yoga, quant à lui, a été nommé commandant de la mobilisation et des opérations de secours du commandement de la sécurité civile. Assurant l’intérim depuis quelques mois, le colonel-major de police Jean-Claude Gakosso a été confirmé au poste d’administrateur principal, chef du département des migrations et du contrôle des étrangers à la Centrale d’intelligence et de documentation, par décret présidentiel. Le dernier décret de nomination signé par le président de la République le 17 août concerne l’élévation du colonel de police Sabin Didace Olessongo au poste de directeur général de l’administration et des



Nommé général de brigade, Gildas Olanqué est le nouveau commandant de la gendarmerie nationale DR

ressources humaines au ministère de l’Intérieur et de la Décentralisation. Il remplace le colonel-major Jean-Bernard Okoko Esseau. S’agissant des rétrogradations, les commandants de police Isidore Wilfrid Elion et Samuel Ambendza, en service respectivement au comman-

dement territorial des forces de police de Brazzaville et au commandement des forces de police, ont été rétrogradés au galon de brigadier pour faute contre l’honneur, le devoir et la probité.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Des réformes observées dans le sous-secteur

En vue d’obtenir des meilleurs résultats dans le sous-secteur de l’enseignement technique et professionnel, le ministère de tutelle a entrepris, depuis quelques années, des réformes pour avoir des apprenants compétents et capables de répondre à la loi de l’offre et de la demande.

La transformation passe notamment par le numérique avec la création du site web du ministère, la plateforme de publication des résultats des examens d’Etat accessible aux usagers ainsi que la formation professionnelle des apprenants. L’outil informatique a permis l’organisation des examens d’Etat par la Direction des examens et concours, la consultation en ligne des centres d’examen, ainsi que la réduction des attroupements et le déplacement massif des apprenants vers la direction des examens et concours.

A travers ce canal, le taux d’admission au baccalauréat, session de juin 2026, a été connu. 8 348 candidats ont été déclarés admis, soit 51,61% sur les 16 324 inscrits sur l’ensemble du territoire national, pendant que 6 888 ont échoué, soit 48,38%. La moyenne d’admission est de 10 sur 20 chaque année.

A cette session de juin, 16 175 candidats ont été présents et 149 absents. En comparaison avec l’année dernière, il y a eu une légère augmentation de 256 candidats, selon la Direction des examens et concours. La première place a été occupée par le département des Plateaux et la dernière par celui du Pool. Cette année, les inscriptions ont été stables grâce à la stratégie de lutte contre la transhumance des candidats aux deux baccalauréats, à savoir général et technique. Au cours de cette session de juin, l’élément capital a été la prise en compte des notes des rapports de stage des candidats exigée par le ministère.

Le ministre de l’Enseignement technique et professionnel, Gustave Fulgence René Adicolle Goum, a expliqué la particularité

de cette session avec l’organisation aux mêmes dates des baccalauréats de l’enseignement général et technique. « A travers cette date entre les deux ministères, la crédibilité de ce parchemin tant convoité se trouve ainsi renforcé », a-t-il indiqué.

S’appuyant sur la forte concentration des effectifs des deux villes urbaines ces dernières années, notamment Brazzaville et Pointe-Noire, le ministre a émis le souhait aux autorités compétentes de doter chaque district des départements des structures viables de l’enseignement technique et professionnel.

Ainsi, sur le volet de la modernisation des programmes, la politique mise en place a été celle de la révision et de la reformulation des métiers afin de répondre aux exigences du marché du travail avec des établissements inclusifs de formation sanctionnant un diplôme de baccalauréat professionnel : le brevet national de technicien supérieur. Ces établissements d’enseignement professionnel offrent des formations dans diverses filières, à savoir tourisme, hôtellerie, assistance et aide à la personne, technique, habillement, guide, un agent de billetterie et bien d’autres.

Des lycées professionnels d’économie sociale et familiale ont été ouverts dans différentes villes des départements du Congo telles Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Mossendjo, Madingou, Sibiti, Ouesso, Owando et Ewo. Par ailleurs, le personnel enseignant a participé à plusieurs formations de renforcement des capacités pédagogiques et techniques en vue de l’amélioration de la qualité des enseignements.

Lydie Gisèle Oka

TRIBUNE LIBRE

Dialogue citoyen

La politique ne se résume pas à l’exercice de l’autorité. Elle consiste aussi à créer les conditions d’une confiance durable entre les gouvernants et les gouvernés. Dans les sociétés confrontées à des fractures politiques, sociales ou identitaires, le dialogue demeure l’un des instruments les plus efficaces de prévention des crises et de consolidation de la paix.

Au Congo, cette conviction s’est progressivement imposée au fil de l’histoire. Les périodes de tensions ont démontré que les solutions exclusivement coercitives, si elles peuvent momentanément rétablir l’ordre, ne suffisent pas à reconstruire la confiance. Celle-ci ne renaît véritablement que lorsque les citoyens retrouvent un espace où leurs préoccupations peuvent être entendues, leurs attentes prises en considération et leurs divergences exprimées dans un climat d’écoute réciproque.

C’est dans cette perspective que s’inscrivent les tournées que le président de la République, Denis Sassou N’Guesso, effectue depuis un moment à travers plusieurs départements du pays. Certes, ces déplacements comportent une dimension visible : la pose de premières pierres, l’inauguration d’infrastructures publiques, la mise en service d’équipements destinés à améliorer les conditions de vie de la population. Mais ils revêtent également une dimension politique et humaine plus profonde.

Au-delà des cérémonies officielles, ces visites constituent des moments privilégiés de dialogue direct avec le Congo profond. Elles permettent

au chef de l’État de prendre le pouls de la Nation, d’écouter les préoccupations exprimées par la population, les élus locaux, les autorités administratives, les chefs traditionnels, les jeunes, les femmes, les opérateurs économiques et les forces vives de chaque département.

Cette pratique n’est pas nouvelle. Depuis son retour aux responsabilités, Denis Sassou N’Guesso a régulièrement privilégié le contact direct avec la population. Ses déplacements à l’intérieur du pays ont souvent été l’occasion d’écouter, d’apaiser les tensions locales, de rapprocher les différentes sensibilités politiques et de rechercher des solutions consensuelles aux difficultés rencontrées sur le terrain.

Cette méthode repose sur une idée simple mais fondamentale : aucune connaissance des réalités nationales ne peut remplacer l’observation directe et le dialogue avec les citoyens eux-mêmes. Les rapports administratifs, aussi utiles soient-ils, ne traduisent pas toujours la totalité des préoccupations vécues par la population. Le contact humain apporte une compréhension plus fine des réalités sociales, économiques et politiques.

Les grandes expériences internationales de résolution des conflits confirment, d’ailleurs, cette approche. En Afrique du Sud, le dialogue a permis de tourner la page de l’apartheid sans basculer dans une guerre civile généralisée. Au Rwanda, malgré les immenses blessures du génocide, les mécanismes de dialogue, de justice et de réconciliation ont contribué à reconstruire progressivement l’unité nationale. Dans plusieurs autres pays africains, les processus de médiation ont démon-

tré que la parole constitue souvent la première étape vers une paix durable.

Le Congo possède lui aussi sa propre tradition du dialogue. Les conférences nationales, les concertations politiques, les dialogues entre majorité et opposition, ainsi que les rencontres avec la population, illustrent une culture politique où la recherche du consensus occupe une place importante. Cette tradition mérite d’être consolidée plutôt que fragilisée.

Dans le contexte actuel, marqué par les défis économiques, les attentes sociales de la jeunesse, les mutations régionales et les incertitudes internationales, le dialogue prend une dimension encore plus stratégique. Il permet de prévenir les incompréhensions, d’éviter la radicalisation des positions et de maintenir un climat favorable à la stabilité des institutions.

Le développement économique lui-même dépend largement de cette stabilité. Aucun investisseur ne s’engage durablement dans un environnement marqué par des tensions permanentes. À l’inverse, un climat politique apaisé favorise la confiance, stimule les investissements, encourage l’entrepreneuriat et facilite la mise en œuvre des politiques publiques.

Il importe toutefois que le dialogue ne soit jamais perçu comme un simple exercice de communication. Il doit produire des résultats concrets. Les préoccupations exprimées par les citoyens doivent trouver des réponses, même progressives. Les engagements pris doivent être suivis d’effets. C’est à cette condition que le dialogue

conserve sa crédibilité et demeure un véritable instrument de gouvernance.

Les tournées présidentielles offrent précisément cette opportunité : rapprocher l’État des citoyens, renforcer la proximité entre les institutions et la population, mieux apprécier les disparités territoriales et adapter les politiques publiques aux besoins spécifiques de chaque département.

Le dialogue politique ne traduit donc pas une faiblesse de l’autorité. Il constitue au contraire l’expression d’une gouvernance moderne, capable d’associer l’écoute à la décision, la fermeté à la concertation et l’action publique à la participation citoyenne.

Dans une Afrique où les crises naissent souvent de l’absence d’écoute, le dialogue demeure l’une des plus grandes forces des États qui choisissent de privilégier la paix plutôt que la confrontation.

À travers cette nouvelle tournée à l’intérieur du pays, le président de la République renouvelle ainsi une pratique politique qui privilégie le contact direct avec la population, convaincu que la connaissance du terrain et l’écoute permanente constituent des conditions essentielles de la stabilité nationale, de la cohésion sociale et du développement.

Le dialogue n’est pas seulement une méthode de gouvernement ; il est aussi un investissement durable dans la paix, dans la confiance entre les citoyens et leurs institutions, ainsi que dans l’avenir de la Nation congolaise.

Emmanuel Mbengue

66° ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU CONGO

Un défilé civil et militaire marque la célébration de l'événement

Le 66° anniversaire de l'indépendance de la République du Congo a été marqué, le 15 août à Brazzaville, par un défilé civil et militaire ainsi que la décoration d'un échantillon de douze Congolais dont trois de la diaspora par le président de la République, chef suprême des armées, Denis Sassou N'Guesso.

La cérémonie s'est déroulée au boulevard Alfred-Raoul, en présence du président burundais, président en exercice de l'Union africaine (UA), Évariste Ndayishimiye; du président de la Commission de l'UA, Mahamoud Ali Youssouf; et de l'ancien chef de l'État nigérien, Mahamadou Issoufou. Le traditionnel défilé civil et militaire a duré quelque trois heures.

Accueilli à son arrivée au lieu de la cérémonie par le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoi, le chef suprême des armées a passé les troupes en revue au son de 21 coups de canon, avant d'autoriser le général de brigade, Fermeté Blanchard Nguinou, commandant des troupes, commandant de la 40e brigade d'infanterie, à commencer

le défilé.

La musique principale des FAC a ouvert le défilé pédestre qui a duré près de quarante minutes, suivi des troupes d'honneur, notamment le détachement d'honneur de la Garde républicaine, le régiment d'apparat et d'honneur de la garde républicaine et la section d'honneur du régiment d'apparat et d'honneur. Se sont succédé les différentes composantes de la force publique (Police, gendarmerie, armées) ainsi que leurs unités parmi lesquelles le groupement para commando qui a toujours marqué les esprits par le pas lent et rythmé de ses hommes. Les corps paramilitaires des douanes et des eaux et forêts ont bouclé la partie militaire du défilé pédestre. La séquence motorisée qui a suivi a engagé un échantillon significatif de divers moyens



Denis Sassou N'Guesso passant les troupes en revue./DR

roulants, nautiques, de combat, de transport, de ravitaillement et de service en dotation dans la force publique. Le public a assisté, en effet, au passage des motocyclettes d'escorte de la Direction générale la sécurité présidentielle, de la circulation routière des forces de police, de l'unité des moyens spéciaux des forces de police, de la sécurité civile et de la gendarmerie nationale. Les moyens roulants de la Garde républicaine ; du 1er régiment blindé ; du 1er régiment d'artillerie sol-sol ; du 1er régiment d'artillerie sol-air ; des embarcations de la marine nationale et du groupement de logistique des forces de sécurité intérieure ont été également de la partie. Le défilé militaire a été pon-

tuée par le passage des hélicoptères qui ont survolé le ciel de Brazzaville. Habituee du rendez-vous, la population civile n'a pas dérogé à la règle.

Douze personnalités reçoivent des distinctions honorifiques

Brazzavilloises et Brazzavillois ont répondu présent aux festivités marquant l'an 66 de l'accession du Congo à la souveraineté internationale. Sous le rythme de la fanfare de l'Eglise kimbanguiste, représentants des institutions publiques et privées, banques et assurances, organisations non gouvernementales et associations, partis politiques, confessions religieuses, tous ont marqué le pas sur le boulevard Alfred-Raoul pavoisé aux couleurs du drapeau national.

Comme lors du 65° anniversaire, le chef de l'Etat, grand maître des ordres nationaux, a décoré, à titre exceptionnel et normal, un échantillon de douze personnalités dont trois Congolais de la diaspora. Distinguées pour leurs activités porteuses dans des secteurs variés, elles ont été élevées dans l'Ordre du mérite congolais, allant du grade d'officier à celui de chevalier. Les trois lauréats de la diaspora sont Tatiana Niamayoua, Max Osso et Antoine Wada « Djo Ballard », appelé « Le roi de la Sape ». Cette reconnaissance de la nation couronne l'engagement, le parcours et la contribution de ces trois compatriotes établis à l'étranger au service de leur pays, la République du Congo.

Parfait Wilfried Douniama



Le chef de l'Etat posant avec les trois lauréats de la diaspora./DR

COUPE DU CONGO

Cara 34 ans après

Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) a gagné, le 14 août à Brazzaville, devant le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, sa première Coupe du Congo, trente-quatre ans après la dernière remportée en 1992. Les Aiglons ont battu la Jeunesse sportive de Talangaï (JST) 3-2 aux tirs au but après un nul 1-1 au terme du temps réglementaire pour garnir leur armoire à trophées, grâce à leur quatrième consécration..

La finale de la Coupe du Congo a marqué la relance des compétitions nationales. Pour preuve, c'est le président de la République lui-même qui a donné le coup d'envoi de cette finale. Denis Sassou N'Guesso n'avait plus assisté à la finale de cette compétition depuis 2016 à Madingou, dans la Bouenza.

Le remake de 2007, cette finale a tenu toutes ses promesses car elle a été riche en suspense et en rebondissements. Les deux équipes se sont donné coup pour coup sans qu'aucune d'elles ne prenne le dessus sur l'autre. La JST s'est procurée les meilleures situations de la première période mais Chelcy Bonazebi, le gardien de Cara, sortait le grand jeu.

A force de pousser, la JST sera récompensée pour ses efforts à la 84e minute par l'entremise de



La photo de famille des deux équipes avec le chef de l'Etat/Adiac

Ngantsui Ndzio. Les Aiglons ont puisé dans leur réserve pour égaliser à la 90e minute grâce à Berold Nsikou Fila. Les séances des

tirs au but ont souri aux Aiglons. La JST ne doit s'en prendre qu'à elle-même puisqu'elle a gaché trois balles de match successives

et perd sa deuxième finale après celle de 2006 devant l'Etoile du Congo. Les Aiglons prennent leur revanche face à une équipe

qui les avait battus en finale en 2007 et corrigent donc une anomalie après les finales perdues en 2009, 2014, 2016 et 2017. Ils succèdent aux Diables noirs, vainqueurs en 2023. Le Cara remporte ainsi le quatrième trophée après 1981, 1986, 1992. Chez les dames, AC Colombe s'est imposée en prenant le meilleur sur le Football féminin La Source 2-1. Fedina Mabonzo a donné rapidement l'avantage à la Colombe à la première minute. Elda Loulendo l'a imitée à la 57e minute. Miantouala Biyela a réduit le score à la 75e minute. AC Colombe a été récompensée à hauteur de 10 millions F CFA contre 5 millions pour La Source. Le Cara a reçu un chèque de 25 millions FCFA contre 15 millions pour la JST.

James Golden Eloué

LUTTE CONTRE LE CONTOURNEMENT DU PÉAGE DE LOUADI

LCR réunit autorités, transporteurs et acteurs économiques sous l'autorité du Préfet de la Bouenza

Le mardi 4 août 2026, La Congolaise des Routes a été reçue par le Préfet du département de la Bouenza à l'occasion d'une visite de terrain consacrée au contournement de la gare de péage de Louadi. Réunissant la Coordination de Contrôle Des Concessions de la Délégation Générale aux Grands Travaux (DGGT), le Groupement de Sécurité Routière (GSR), la Société Agricole de Raffinage Industriel du Sucre (SARIS) et l'Intersyndical des Transporteurs en Commun du Congo (ISTCC), cette rencontre multipartite marque une étape décisive dans la lutte contre les pratiques frauduleuses sur la RN 1.

Une détection issue de la maîtrise opérationnelle de la concession

Dans le cadre de son plan stratégique Transforme-27, La Congolaise des Routes a engagé un programme de renforcement de la maîtrise opérationnelle de sa concession, dont l'un des axes porte sur l'analyse continue du trafic et la sécurisation de la collecte des recettes de péage. C'est précisément dans ce cadre que LCR a détecté et quantifié un phénomène préoccupant : entre 1 500 et 2 000 véhicules par mois empruntent des voies privées strictement réservées aux activités agricoles de la Société Agricole de Raffinage Industriel du Sucre (SARIS) pour contourner la gare de péage de Louadi – en violation du règlement d'exploitation de la RN 1, établi par le décret présidentiel n° 2023-1663 du 30 septembre 2023. L'ampleur du phénomène, loin d'être marginale, représente un manque à gagner substantiel et récurrent sur les recettes destinées à l'entretien, à la maintenance et à la rénovation de la Route Nationale n° 1.

Un triple impact sur la concession et ses parties prenantes

Jacques Almaless, Mandataire Spécial de LCR, a exposé les conséquences concrètes de cette situation :

« Cette pratique prive le concessionnaire d'une partie des recettes nécessaires à l'exécution de sa mission d'entretien, de maintenance et de rénovation de la Route Nationale n° 1 ; elle fausse la concurrence entre les agents économiques qui s'acquittent régulièrement de leurs obligations de péage et ceux qui s'y soustraient ; et elle compromet les conditions de sécurité et de circulation au sein des emprises de la SARIS. »

– Jacques Almaless, Mandataire Spécial de LCR

Ces trois dimensions – financière, concurrentielle et sécuritaire – illustrent la complexité d'un phénomène qui dépasse la seule question des recettes de péage pour toucher à

l'intégrité de l'ensemble de l'écosystème de la concession.

Il est essentiel de rappeler que les recettes de péage constituent la ressource principale permettant à LCR d'assurer l'entretien, la maintenance et la rénovation de la RN 1. Toute fuite de recettes se traduit directement par une capacité réduite à préserver la qualité et la durabilité de cet axe stratégique national – au détriment de l'ensemble des usagers, des opérateurs économiques et des communautés riveraines.

Une visite terrain qui donne toute la mesure du phénomène

La réunion préfectorale a été précédée d'une visite de terrain commune réunissant l'ensemble des parties prenantes, conduite aux côtés du Secrétaire Général de la SARIS,



Joseph Mbanzoulou. Cette descente sur le terrain a permis aux participants de constater de visu les différents itinéraires d'entrée et de sortie empruntés illicitement par les transporteurs, ainsi que l'état des voies aménagées par la SARIS à l'intérieur de ses emprises agricoles pour assurer la logistique entre ses points d'accès, ses unités de production et ses installations de



stockage. Des voies conçues exclusivement pour les besoins internes de l'exploitation agricole, dont le détournement à des fins de contournement du péage génère une dégradation accélérée incompatible avec leur vocation initiale. Joseph Banzoulou a fait état des impacts négatifs concrets de cet usage illicite sur les infrastructures et les activités de la SARIS : dégradation des voies internes, perturbation des flux logistiques, risques pour la sécurité du personnel et des installations. Son témoignage a considérablement renforcé le constat

quences directes du contournement sur la capacité à entretenir, maintenir et rénover l'infrastructure.

- Prévenir les pratiques de contournement par une présence renforcée et visible aux abords de la gare de Louadi.
- Coordonner l'action des différentes parties prenantes – autorité préfectorale, forces de l'ordre, concessionnaire, transporteurs et acteurs économiques riverains – dans le respect des responsabilités de chacun.

Une approche pédagogique et partenariale, dans la continuité des succès de LCR

Cette initiative reflète la philosophie d'action de LCR : une approche concertée, pédagogique et partenariale qui a déjà fait ses preuves. Le succès de la lutte contre le contournement de la gare de Ngamandzambala – où une stratégie progressive et multipartite a permis de réduire le trafic frauduleux de plus de 54 % en un trimestre avant d'y mettre un terme définitif – démontre l'efficacité de ce modèle d'intervention.

« Préserver les recettes de péage, c'est préserver les moyens d'entretenir, de maintenir et de rénover la RN1. Préserver la RN1, c'est préserver une artère vitale qui soutient la mobilité des populations, les échanges commerciaux et le développement économique du Congo. »

– Jacques Almaless, Mandataire Spécial de LCR

Par ces mots le Mandataire Spécial a conclu en soulignant l'importance de préserver l'équilibre économique et financier de LCR au service de sa mission d'intérêt général de préservation de l'axe stratégiques reliant les deux capitales économique (Pointe-Noire) et politique (Brazzaville) du pays.

À propos de La Congolaise des Routes

La Congolaise des Routes (LCR) est le concessionnaire de l'autoroute à péage Brazzaville–Pointe-Noire (RN 1). Issue d'un partenariat tripartite sino-franco-congolais réunissant CSCEC, Egis et l'État congolais, LCR assure l'exploitation, l'entretien et le développement de cet axe stratégique de 535 km, vital pour l'économie nationale. Son plan stratégique Transforme-27, élaboré au 3e trimestre 2024, structure les axes de transformation de la concession à l'horizon 2027, dont la montée en maturité organisationnelle et le renforcement de la maîtrise opérationnelle et la sécurisation des recettes de péage.



Une phase pilote pour endiguer le phénomène

Suite à plusieurs séances de travail préparatoires réunissant le GSR, l'ISTCC et la SARIS, LCR a sollicité l'autorité du Préfet de la Bouenza pour fédérer l'ensemble des parties prenantes autour de mesures correctives concrètes. Sous l'autorité du Préfet, les parties ont convenu de lancer, dans les meilleurs délais, une phase pilote de déploiement d'un poste avancé destinée à :

- Sensibiliser les transporteurs au respect des règles d'exploitation de la RN 1 et aux consé-



APPEL A CANDIDATURE N° 009/MCIDAT/DGGT/PRRU-UGP/26 RELATIF AU RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN GENIE CIVIL DU PRRU



1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a signé avec la Banque Mondiale un accord de prêt d'un montant de 60 millions USD pour le financement du projet de renforcement de la résilience urbaine (PRRU) et à l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : « Recrutement du spécialiste en génie civil du PRRU ».

2. Description des tâches

Le spécialiste en Génie-Civil travaillera sous la supervision générale du Coordonnateur du Projet. Il ou elle sera chargée de :

- Effectuer en collaboration avec les différentes structures impliquées dans la mise en œuvre du projet, la revue approfondie et la validation des études et rapports produits par les consultants et les maîtres d'œuvre, y compris la vérification des choix techniques et du chiffrage des coûts prévisionnels ;
- Veiller sur la qualité des livrables des études et rapports produits par les consultants et les maîtres d'œuvre impliqués dans la réalisation des activités de la composante 1 ;
- Au niveau de la préparation, il sera chargé avec le service de Passation des Marchés de l'unité de gestion du projet (UGP) de préparer les DP/DAO/DCE et termes de référence (dans le cadre des études, des travaux, de la surveillance et du contrôle des chantiers, de l'élaboration des requêtes et des consultations diverses) ;
- Participer au dépouillement et à l'évaluation des offres des soumissionnaires ;
- Participer à la validation des études d'impact environnemental et social, des plans d'action et de réinstallation et toutes autres études en rapport avec le PRRU ;
- Participer à l'élaboration du plan de travail et budget annuel ;
- Effectuer des contrôles de qualité des travaux réalisés dans le cadre du projet et les consigner dans des rapports techniques ;
- S'assurer que les activités sont réalisées conformément au calendrier prévu et aux normes en vigueur et informer le Coordonnateur et l'équipe de l'UCP de tout problème survenant durant l'exécution ;
- Veiller à la qualité des décomptes et leurs conformités avec l'avancement des prestations et activités sur le terrain ;
- Organiser et participer au moins une fois le mois aux réunions de suivi des activités, afin de faire le point d'avancement des activités du projet au Coordonnateur et à l'équipe de l'UGP en général ;
- Préparer, organiser et participer aux missions de terrain ;
- Participer aux opérations de réception techniques, provisoires et définitives

des travaux ;

- Participer avec l'équipe de l'UGP aux missions de supervision de la Banque Mondiale ;
- Préparer les rapports techniques d'avancement des activités de la composante ;
- Assurer un appui technique aux structures et institutions impliquées dans la mise en œuvre du projet ;
- Préparer le planning d'intervention des consultants et des différents intervenants et assurer la coordination technique selon le type d'activités ;
- Elaborer en collaboration avec le responsable administratif, comptable et financier les prévisions de décaissement relatives aux activités de la composante 1 ;
- Veiller à la production et la transmission au responsable suivi-évaluation d'un état trimestriel du tableau de bord du suivi de réalisations physiques (réalisé du trimestre échu, prévu du trimestre suivant) et des cibles des indicateurs dont il est responsable ;
- Assurer le contrôle de l'intégrité des données relatives aux indicateurs collectées par les maîtres d'œuvre ou tout autre prestataire ;
- Assurer l'accompagnement de l'ensemble des activités liées aux audits techniques du projet ;
- Préparer et assurer le suivi des recommandations des réunions de comité de pilotage et du comité technique du projet ;
- Réviser le cas échéant sous la supervision du Coordonnateur, la programmation des activités sur la base des recommandations formulées par le comité de pilotage ;
- Elaborer le planning détaillé et la mise à jour du calendrier des activités à mener pendant la mise en œuvre du projet ;
- Accompagner le spécialiste en passation de marchés du projet dans l'élaboration et la mise à jour du plan de passation des marchés et du plan de gestion des contrats ;
- Veiller sur la qualité des modèles de plan de gestion et de maintenance des infrastructures avec les services techniques concernés, bénéficiaires et tout autre partie prenante jugée nécessaire ;
- Participer à l'identification des projets communautaires, des besoins et à l'élaboration des programmes de formation sur l'entretien et la maintenance des ouvrages réalisés dans le cadre du projet au profit des bénéficiaires et maîtres d'ouvrages ;
- Participer aux activités de renforcement des capacités techniques des communautés, des institutions dans la planification, la budgétisation et l'exécution des micro-projets et des opérations d'entretien et de maintenance des ouvrages réalisés dans le cadre du projet ; et
- Contribuer à l'élaboration des guides

de formation au profit des groupes/ personnes ciblées.

3. Profil du Candidat

Le/la spécialiste en Génie-Civil du PRRU devra répondre au profil décrit ci-après.

- avoir un diplôme d'études supérieures minimum Bac+5 en génie civil ou équivalent ;
- justifier d'une expérience professionnelle générale d'au moins dix (10) ans dans les projets de travaux de génie civil, avec au moins cinq (05) ans dans la réalisation ou la supervision des projets similaires et sept (07) ans en qualité d'ingénieur dans le cadre des missions d'études techniques, de contrôle et surveillance des travaux, de réalisation des travaux de traitement des érosions, de protection des zones en proie aux érosions, de réalisation des projets d'infrastructures et d'assainissement des zones exposées aux risques d'inondations ou dans le suivi des projets similaires à ceux prévus par le PRRU ;
- avoir au moins trois (03) références pertinentes dans les domaines de la conception et évaluation des projets de génie civil, de la réalisation et la gestion des infrastructures, du contrôle/ surveillance des chantiers de construction ou du suivi et de l'évaluation des travaux de génie civil (bâtiments, voiries et aménagements urbains, ouvrages d'assainissement et de protection des zones en proie aux érosions et inondations, etc.) ;
- justifier des connaissances de base sur les procédures de passation de marchés des projets financés par des organisations multilatérales telles que la Banque mondiale ;
- avoir une bonne connaissance et expérience en gestion de contrats ;
- avoir une bonne connaissance de l'outil informatique en général, des logiciels de CAO/DAO (AutoCAD/Civil 3D), SIG (ArcGIS, QGIS), de gestion de projet, des outils Office (Word, Excel, PowerPoint), l'internet et ses outils de communication en ligne/visioconférence ;
- avoir une bonne connaissance et expérience du contexte d'exécution des projets urbains au Congo et/ou dans la sous-région ;
- être capable de travailler en équipe et sous pression, de proposer des solutions aux problèmes rencontrés et à prendre des initiatives ;
- être proactif, dynamique, capable de travail dans un environnement à fortes contraintes ;
- avoir une excellente maîtrise de la communication orale et écrite en français, y compris la rédaction de rapports techniques ;
- avoir une connaissance en langue anglaise serait un atout

22 février 2023 régissant la profession d'Ingénieur en République du Congo, le spécialiste en génie civil doit être inscrit au tableau de l'Ordre des ingénieurs du Congo ;

- Les candidats ne présentant pas un diplôme conforme aux termes de référence seront systématiquement éliminés ;
- Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront prises en compte lors de l'évaluation.

4. Méthode de sélection

La sélection des candidats se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de septembre 2025). Elle se déroulera en deux (02) phases : i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV et ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la deuxième phase.

5. Dépôt des candidatures

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence du poste tous les jours ouvrables à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures écrits en français comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour et signé, incluant trois (03) références professionnelles, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience et de la qualification pour le poste, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 28 Aout 2026 à minuit (heure local), avec la mention : « Recrutement du spécialiste en génie civil du PRRU ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PRRU
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 05 206 29 15
E-mail : prrucongo@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 12 août 2026
Le Coordonnateur,
Guy Mbengue MBENGUE

N.B :

- Conformément à la loi n° 2-2023 du

ACTIVITÉS CULTURELLES

Un bilan à mi-parcours satisfaisant

L'année 2026 a débuté de façon ambitieuse dans divers domaines culturels et artistiques, avec en prime la tenue de l'assemblée générale extraordinaire de l'organisation qui les réunit tous, à savoir l'Union nationale des écrivains et artistes congolais (Unéac). Un signal fort pour la bonne fonctionnalité de tous ces domaines.

Les assises de l'Unéac réunissant écrivains, artistes, chercheurs, responsables culturels, ainsi que des partenaires de la culture ont débattu des problèmes qui minent cette organisation culturelle, sous le signe du renouveau. L'objectif principal a été de la restructurer afin de lui permettre de mieux répondre aux défis contemporains des industries culturelles et artistiques au Congo.

Au terme de ces assises, il a été relevé la nécessité de redynamiser l'Unéac; la prise en compte des autres expressions culturelles en son sein; l'insuffisance des mécanismes de protection sociale des créateurs; la nécessité de renforcer les partenariats avec les institutions publiques et privées; le besoin de promouvoir davantage le livre, les arts et le patrimoine culturel congolais; l'organisation continue des festivals, des foires et des symposiums sur les arts et les lettres; le besoin d'un accompagnement de l'Unéac par l'Etat; la nécessité de bénéficier d'un siège social.

L'assemblée générale a élu les membres des organes dirigeants de l'Unéac, conformément aux textes adoptés. Henri Djombo a été reconduit président pour un nouveau mandat, secondé par Alphonse Chardin N'kala comme secteur général; Rony Dévyllers Yala, comme secrétaire chargé de la promotion littéraire; James Gassongo, secrétaire chargé des finances; et Mildred Moukenga, secrétaire chargée de la communication et du numérique. Un commissariat aux comptes de cinq membres, présidé par Rosin Loemba, secondé par Stanislas Okana, puis Crédo Gerwine Nkouka née Malela, comme secrétaire comptable, a été mis en place.

S'agissant des responsables des différentes fédérations, celle des lettres est dirigée par Emile Gankama; celle des Arts oratoires par Alphonse Mafoua; et de la musique par Quentin Moyascko. Mongo Etsion prend les commandes de la Fédération congolaise des Arts plastiques et usuels; Orchidé Nzaba celle de la danse; et Michel Ngami la présidence de la Fédération congolaise du cinéma. Puis, treize délégués départementaux ont été élus. Pour le Kouilou : Jacob Loemba; la Cuvette : Marien Ibara; le Niari : Henri Yolo Makita; Pointe-Noire : Chancy Abette Mikia Deba; la Likouala : Kem Avenel Iloki; le Pool : Berni Bemba; la Bouenza : Khevain Doulouth; la Lékoumou : Joseph Litoma; Brazzaville : Ducrest Ndombo; le Djoué-Léfini : Simplicie Piki; la Cuvette-Ouest : Dimi Ngatse Bouya; la Sangha : Alain Oyandzi; et les Plateaux : Jonas Inko. Enfin, l'assemblée générale a recommandé au gouvernement de poursuivre son accompagnement en faveur des créateurs et aux collectivités locales de soutenir les initiatives

culturelles.

Le ton est donné

Des domaines qui réalisent des prouesses depuis le début de cette année, il y a celui de la musique. Plusieurs productions scéniques ont été organisées dans la ville capitale et ailleurs, tout comme des œuvres phonographiques ont été mises sur le marché du disque. S'agissant des productions scéniques, dans le cadre de la consolidation de la rumba congolaise, l'établissement Makosophie a opté pour l'organisation de quarante-huit concerts et karaokés pour cette année dans sa salle de spectacles. A ce jour, la quasi-totalité des calibres de la musique congolaise s'est déjà produite dans cette salle, à l'instar de Roga-Roga, Kévin Mbouandé, Doudou Copa, Djoson Philosophe, 100% Setho, Elverone Ndinga, ...

Une manière aussi de renforcer la conservation des valeurs artistiques congolaises. Cette ambition de promouvoir la musique nationale est réalisée également par la maison Jeff Monano qui produit régulièrement les artistes musiciens sur scène à Kintélé, en partenariat avec le label 9.4 agences manager d'Homany Akanati. La maison Doumousson d'Olivier Doumou fait autant pour la promotion de la musique congolaise. Il en est de même pour Nexus lounge bar, à Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville, pour l'organisation pérenne des show cases. *«Chaque week-end, je fais jouer les artistes musiciens à Nexus lounge bar. Cela s'inscrit dans le cadre de la promotion de la musique congolaise. L'entrée est libre»*, a indiqué la responsable de cet espace, Reine Edzan. C'est dire que sur ce domaine de la production scénique, il y a «à boire et à manger». Concernant la production phonographique, plusieurs artistes et groupes musicaux ont mis sur le marché du disque leurs opus. Il s'agit des albums pour certains et des maxi singles ou singles pour d'autres. Le dernier en date, c'est l'EP de quatre titres de Roga-Roga intitulé «Bolino ebomi ngai» mixé à Paris, en France. Il y a aussi le nouveau single de Maxi Tenace intitulé «Innocent Moweyi», un morceau engagé, désormais disponible sur YouTube. Ce nouveau single est extrait du projet «Masterclass», qui met en lumière une réalité sociale qui interpelle en invitant chacun à dépasser les préjugés et à réfléchir sur les apparences. L'EP «Danger» de Cegra Karl le traumatiser en fait également partie. Ce maxi single de quatre titres avec un clip promotionnel qui est le titre éponyme est disponible sur le marché du disque.

Pour l'éclosion des talents de la jeunesse congolaise, il est lancé depuis le 31 juillet dernier un concours de musique dénommé «Talents +». Organisé par TPT+, il met aux



Un sourire radieux entre le ministre de la Culture, Jean Claude Gakosso, et le président de l'Unéac, Henri Djombo/DR

prises 60 candidats dont 40 dans la catégorie chant (21 candidats de Brazzaville, 17 candidats de Pointe-Noire et 2 candidats de Dolisie) et 20 candidats dans la catégorie danse (15 groupes de Brazzaville et 5 groupes de Pointe-Noire), a révélé le président du jury de ce concours, Jonathan Mobassi, plus connu sous le pseudonyme de Djoson Philosophe. Il connaîtra son épilogue le 26 septembre prochain. Pour cette première édition, une dotation globale de cinq millions FCFA est mise en jeu.

A cela s'ajoute le label Buzitu music, un levier pour le développement de la musique nationale. Le pasteur Massamba, responsable du label Buzitu in music, a eu à organiser une conférence de presse, le 25 mai dernier, à l'allure d'une masterclass. Cette rencontre qui avait pour thème «Vivre de sa musique et comment toucher l'échelle internationale» lui a permis de porter à la connaissance des artistes, des producteurs et managers le bien-fondé de son label conseils, véritable levier pour le développement de la musique congolaise.

La musique gospel n'est pas restée en marge de cette prouesse, le label ATJ Music s'est dit déterminé à la promouvoir en République du Congo. S'agissant toujours de cette musique, l'artiste Leatitia Céleste a lancé un nouveau single intitulé «Lesarwa», chanté en langue vernaculaire «kouyou». Ce single exceptionnel qui intervient après sept années d'hibernation fait partie du projet porté par le concept fort «Le gospel dans ma culture». Pour sa part, la coqueluche de la musique gospel au Congo, la jeune artiste Naphiscat Blessing Moke-mo, éblouit ce monde musical avec son nouveau single intitulé «Viens à mon secours», disponible sur toutes les plateformes de téléchargement légales. Enfin, courant les premiers mois de cette année, il y a eu la première édition du festival Gospel Night, placée sur le thème

«Un nouveau départ pour la jeunesse congolaise».

Une littérature florissante et abondante

La littérature congolaise en cette année est florissante et abondante. Les écrivains ont été productifs et variés. Ce qui montre bien que la littérature congolaise est en bonne santé. Parmi les ouvrages parus, il ya «Les malades en vadrouille» de James Gassongo. Ce recueil de nouvelles de 216 pages, publié aux Editions Le Lys Bleu en France, a été présenté et dédié par son auteur, devant une kyrielle d'invités à la maison russe de Brazzaville. Il met en lumière des personnages qui, malgré leur «maladie» sociale, trouvent des moments de grâce.

L'écrivain Emile Gankama a publié son douzième ouvrage intitulé «Témoigner pour édifier», un livre de 85 pages préfacé par le ministre Juste Désiré Mondélé. Dans cet ouvrage, IL consigne les rencontres citoyennes organisées par le Président de la République, Denis Sassou N'Guesso? à travers les départements du pays entre 2009 et 2025. Des échanges directs avec les forces vives de la nation qui permettent d'aborder sans filtre les maux qui minent la société congolaise.

De son côté, Mertone Anguers a publié deux ouvrages. Le premier, *«L'Afrique et le pouvoir du temps long»*, un ouvrage de 152 pages préfacé par Bélanda Ayessa, qui s'annonce comme un essai de rupture à la fois intellectuel, politique et prospectif. Il ouvre un débat majeur sur la continuité de l'Etat, la vision à long terme et le contrôle du pouvoir en Afrique. Dans son second ouvrage *«L'Afrique face à la parentocratie entre continuité de l'Etat et dérives familiales»*, de 386 pages publié chez TheBookEdition, le juriste, essayiste et analyste des dynamiques institutionnelles, dans un contexte africain marqué par la quête de gouvernance ver-

tueuse, la consolidation démocratique et la lutte contre les inégalités structurelles, analyse les effets toxiques du népotisme familial sur la gouvernance africaine. Un essai engagé, lucide et nécessaire pour quiconque s'intéresse à l'avenir institutionnel et démocratique en Afrique.

Rice Danielle N'Zonza Koubindama, une jeune écrivaine congolaise, a publié «Ces femmes qui espèrent... Quand la faiblesse révèle la force». Paru en décembre 2025 aux éditions Renaissance africaine à Paris (France), cet ouvrage de 92 pages est une autobiographie, un témoignage qui parle de l'enfance de l'auteure en République du Congo. Un récit vrai, sincère, profondément humain, inspiré de faits réels et d'expériences vécues. Pour sa part, l'écrivain-chercheur Ramsès Bongolo a publié «André Grénard Matsoua». Dans cet ouvrage préfacé par Bélanda Ayessa, l'auteur retrace la trajectoire du bassin du Congo, depuis l'arrivée du navigateur portugais Diego Cão à l'embouchure du fleuve jusqu'aux proclamations des indépendances en 1960. Bien d'autres écrivains ont publié courant cette année, à l'instar d'Aubin Banzouzi qui a mis sur le marché «La semaine africaine», un recueil de nouvelles pour promouvoir la vie et la dignité humaine...

Des colloques

L'année en cours est marquée également par la tenue des colloques d'une importance si capitale. Il s'agit, entre autres, de la première édition des Journées panafricaines des Amazones. Ce colloque international organisé les 3 et 4 juillet a porté sur le thème «Sur les traces des Amazones». Cette première édition était placée sous le parrainage de la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélanda Ayessa, sa marraine. La prochaine sera placée sous le parrainage de la présidente du Conseil départemental et municipal, maire de la ville de Pointe-Noire, Evelyne Tchitchelle, sous la coordination de Jacques Akodjenou.

Un autre colloque qui a marqué les esprits est celui sur «La vie et l'œuvre de Mgr Benoît Gassongo», tenu au Palais des congrès de Brazzaville. Sur le thème «Vie et œuvre de Mgr Benoît Gassongo», les participants à ce colloque international ont recommandé, entre autres, la débaptisation d'un établissement scolaire public d'enseignement primaire ou secondaire du pays au nom de Mgr Benoît Gassongo. Pour la petite histoire, le 28 novembre 1958, c'est Mgr Benoît Gassongo qui prononça l'hommélie lors de la proclamation de la République à la basilique Sainte-Anne de Brazzaville. Un symbole fort: la spiritualité au service de la nation naissante.

Bruno Zéphirin Okokana



COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°1

Décision N°024/GR/2025 du 24 janvier 2025

**Appel d'offres international ouvert n°107/BEAC/SG-DPMG/AOIO/
Bien/2026 pour l'acquisition, en lots indépendants, du mobilier de bureau
des Services Centraux à Yaoundé en République du Cameroun**

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine mobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur fonds propres, **l'acquisition, en lots indépendants, du mobilier de bureau des Services Centraux à Yaoundé en République du Cameroun**. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Le présent appel d'offres est subdivisé en lots indépendants comme suit :

-Lot 1 : « Salons, fauteuils et armoires à rideaux »;

-Lot 2 : « Tapis ».

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré dans les Directions Nationales et aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé à l'adresse indiquée ci-dessous :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

Direction Générale de l'Exploitation – DGAM, 14ème étage, porte 1412

736 : Avenue Monseigneur Vogt – BP 1917 Yaoundé – Cameroun

60 40 23 222 (+237) ; 30 40 23 222 (+237) : postes 5455, 5452, 5443, 5431, 5413 ou 5412

29 33 23 222 (+237) :

@ : dgam.scx@beac.int / cgam.scx@beac.int

La participation à la présence mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA pour le lot 1 et cent mille (100 000) francs CFA pour le lot 2 ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC :

RIB Services Centraux : 91001 00090 20000009901 07

Objet : frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Transfert international (hors zone CEMAC) :

Correspondant : Banque de France

SWIFT Code : BDFEFRPPXXX

Numéro de compte : FR76 3000 1000 6400 0000 5104 277

Destinataire : BEACCMCX090

Objet : frais de soumission appel d'offres n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Aucune visite du site n'est prévue pour la présente mise en concurrence.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) francs CFA par lot, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le mercredi 30 septembre 2026 à 12 heures 00 minute.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

BUREAU D'ORDRE 15ème étage, porte 15.01

736 : Avenue Monseigneur Vogt – BP 1917 Yaoundé – Cameroun

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en une seule phase le mercredi 30 septembre 2026 à 13 heures 00 minute aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés (document écrit et signé), qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le

Le Responsable,

LIVRES

La librairie «Les Manguiers» rouvre ses portes

Avec un fonds livresque vaste et varié, la librairie «Les Manguiers des Dépêches de Brazzaville», entièrement rénovée et enrichie, a relancé ses activités sous les auspices de la directrice générale par intérim, Raïssa Angombo, le 13 août, après plusieurs semaines de travaux.

Offrir à tous les lecteurs un cadre agréable dans lequel ils pourront trouver les ouvrages qu'ils recherchent, c'est la vision de la direction de la maison du livre «La librairie Les Manguiers». Pour ce faire, un accent particulier sera mis sur les livres scolaires et les ouvrages spécialisés, à l'instar de ceux de droit, de la médecine, de la comptabilité... Une librairie que les responsables souhaitent être capable de satisfaire les besoins de tout lecteur avec la possibilité de commander les ouvrages qui ne seront pas disponibles dans l'immédiat.

Prenant la parole au cours de cette cérémonie, la directrice générale par intérim des Dépêches de Brazzaville, Raïssa Angombo, a signifié que c'est à la fois un moment de joie et de souvenir. Car derrière ce lieu, derrière chaque rayon et chaque livre, il y a la vision et l'engagement de son créateur, qui a récemment tiré sa révérence. En effet, en 2007, Jean-Paul Pigasse, puisque c'est de lui qu'il s'agit, avait bien voulu adosser cette librairie en organe de presse et il lui a donné le nom d'un fruit qui symbolise bien les tropiques: librairie Les Manguiers. «Nous voulons



La directrice générale par intérim des Dépêches de Brazzaville prononçant son speech. Adiac aujourd'hui lui rendre hommage en faisant vivre ce qu'il avait construit : un espace de culture, de découverte, de transmission et de rencontre. Certes, sa récente disparition laisse un grand vide, mais son œuvre demeure», a déclaré la

directrice générale par intérim des Dépêches de Brazzaville. Elle a ajouté que «Rouvrir cette librairie, c'est donc bien plus que rouvrir des portes. C'est poursuivre une histoire, préserver une ambition, transmettre un héritage, en faisant en sorte que son amour des livres et de la culture continue de toucher les générations à venir. Jean-Paul Pigasse, à qui nous rendons cet hommage culturel, défendait l'idée que «le livre est un outil d'émancipation et de développement». Car pour lui, «une nation qui lit est une nation qui progresse». Pour Raïssa Angombo, Jean-Paul Pigasse avait la profonde conviction que la littérature, et au-delà la culture africaine et en particulier la culture congolaise, méritait d'être davantage diffusée et valorisée. Cette conviction de ce grand homme de culture explique son engagement dans la création de la Librairie-Galerie Congo à Brazzaville et à Paris et la promotion pendant plusieurs éditions du «Salon du livre» de Paris au pavillon des auteurs du bassin du Congo. «En procédant ce jour à la réouverture de cet espace, nous souhaitons

que ceux et celles qui sont en charge de sa gestion restent fidèles à l'esprit de son créateur, à savoir un lieu ouvert, vivant et accueillant, où chacun peut venir chercher un livre, une idée, une connaissance, une inspiration, une évasion ou simplement le plaisir de lire», a souhaité la directrice générale par intérim des Dépêches de Brazzaville. C'est ainsi qu'en son honneur et en la mémoire de Jean-Paul Pigasse», elle déclaré rouverte cette librairie. Le responsable de la librairie, Boris Karl Ebaka, a souligné pour sa part que le livre est un instrument merveilleux, magique, une puissance qui permet de rêver, de voyager. «Nous allons faire des efforts nécessaires pour que ce lieu soit riche, qu'il y ait suffisamment d'ouvrages pour tous les publics: enfants comme adultes. Donc notre ambition c'est que la mémoire et le projet du créateur de cet espace soient respectées et honorées», a expliqué le responsable de la librairie. Il a souligné que la librairie est ouverte de 9h à 16h du lundi à vendredi, et de 10h à 14h tous les samedis.

Bruno Zéphirin Okokana

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



Organisation des
Nations Unies pour
l'alimentation et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Agricultura y la
Alimentación

14, rue Behagle
B.P. 972 Brazzaville/Congo

Tél : +(242) 066606400/222815786/012230117/053464630

E-mail : FAO-CG@fao.org

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Le Gouvernement congolais à travers le Ministère de l'Economie Forestière (MEF) avec l'appui de la FAO a mobilisé des financements auprès du Fonds Vert pour le Climat (FVC) pour mettre en œuvre le projet **PREFOREST** « Projet de Réduction des Emissions des Gaz à Effet de Serre provenant des Forêts dans cinq Départements de la République du Congo. Dans le cadre de mise en œuvre des activités dudit projet il est prévu la mise en place de plantations forestières et agroforestières par des communautés bénéficiaires. Le Bureau de Représentation de la FAO en République du Congo sollicite des manifestations d'intérêt de la part de structures éligibles pour les services d'accompagnement dans le renforcement des capacités des communautés dans la gestion des exploitations agricoles, gestion commerciale et organisationnelle.

Les fournisseurs intéressés peuvent avoir accès aux dossiers d'Avis à Manifestations d'intérêt sur le site UNGM (www.ungm.org) sous la référence : **2026/FRCON/FRCON/137972** « Avis à Manifestation d'Intérêt » et soumettre exclusivement leurs intérêts en ligne via cette plateforme.

L'enregistrement à UNGM (<https://www.ungm.org/Vendor/Registration>) est gratuit et un critère obligatoire pour participer à ces processus. En cas de besoin des instructions ou toute autre question pour accéder aux documents de sollicitations de la FAO et soumettre son envoi avec UNGM, prière d'écrire aux adresses suivantes : FAO-CG@fao.org ; FAOCG-Procurement@fao.org.



PROGRAMME RELATIF AUX OBSÈQUES DE M. LEOPOLD-ANDRÉ NKOUNKOU

Lundi 17 Août 2026

- 🕒 À partir de 12h00 : Levée de corps (Morgue Municipale de Brazzaville CHU).
- 🕒 À partir de 14h30 : Arrivée de la dépouille au domicile de l'illustre disparu (64 rue Ndouo / Mfilou - la base-) et Mot de circonstance de la famille.
- 🕒 À partir de 15h30 : Recueillement ouvert à tous (familles, chorales, mabundus paroissiaux, amis et connaissances,...). Puis début de la dernière veillée jusqu'à l'aube. Le programme paroissial y relatif, nous sera communiqué sous peu.

Mardi 18 Août 2026

- 🕒 7h15 : Recueillement uniquement réservé aux enfants et petits enfants.
- 🕒 7h45 : Recueillement uniquement réservé aux différentes familles élargies.
- 🕒 9h00 : Recueillement uniquement réservé
 - À la Mutuelle EMERAUDE
 - Aux Ex- SCPE
 - (...)
- 🕒 10H20 : Mot de circonstance de la famille. Et départ pour la paroisse Saint Pierre Claver de Baongo
- 🕒 À partir de 11h00 : Arrivée du corps en la paroisse Saint Pierre Claver de Baongo et recueillement paroissial.
- 🕒 12h00 : Messe de funérailles en l'église Saint Pierre Claver de Baongo.
- 🕒 À partir de 13h00 : Départ pour le cimetière familial de KOUBOLA (sur la nationale n°1)
- 🕒 À partir de 16h00 : Retour du cimetière familial. Retour au domicile de l'illustre disparu. Et fin de la cérémonie.



COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°1

Décision N°024/GR/2025 du 24 janvier 2025

Appel d'offres Régional ouvert n° 108/BEAC/SG-DPMG/AORO/Bien/2026 pour l'acquisition du mobilier de bureau (tables et chaises) des Services Centraux à Yaoundé en République du Cameroun

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine mobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur fonds propres, **l'acquisition du mobilier de bureau (tables et chaises) des Services Centraux à Yaoundé en République du Cameroun**. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré dans les Directions Nationales et aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé à l'adresse indiquée ci-dessous :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

Direction Générale de l'Exploitation – DGAM, 14ème étage, porte 1412

736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

60 40 23 222 (+237) ; 30 40 23 222 (+237) : postes 5455, 5452, 5443, 5431, 5413 ou 5412

29 33 23 222 (+237) :

@ : dgam.scx@beac.int / cgam.scx@beac.int

La participation à la présence mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC :

RIB Services Centraux : 91001 00090 20000009901 07

Objet : frais de soumission sélection n° {à renseigner par le soumissionnaire}

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire **d'un million (1 000 000) francs CFA**, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard **le jeudi 17 septembre 2026 à 12 heures 00 minute**.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

BUREAU D'ORDRE 15ème étage, porte 15.01

736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en une seule phase **le jeudi 17 septembre 2026 à 13 heures 00 minute** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires **dûment mandatés** (document écrit et signé), qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le

Le Responsable,

PORT DE POINTE-NOIRE

Des équipements 100 % électriques attendus au Môle Est

Dans le cadre de la construction de son nouveau terminal à conteneurs, Congo Terminal, filiale d'Africa Global Logistics (AGL), va acquérir 5 portiques de quai, 15 portiques de parc électriques, 30 tracteurs portuaires électriques ainsi que plusieurs engins de levage frontal destinés au fonctionnement de la nouvelle plateforme.

La construction de ce nouveau terminal s'inscrit dans une démarche d'amélioration de sa performance environnementale. L'objectif est d'accompagner la croissance du trafic conteneurisé au Port autonome de Pointe-Noire (PAPN), tout en favorisant l'utilisation d'équipements de manutention à motorisation électrique.

« Les premières unités seront réceptionnées courant novembre 2026. Cette étape marquera le lancement du déploiement de ce nouveau parc d'équipements et l'introduction des premiers équipements de manu-



Un des équipements attendus au Môle Est/DR

tention 100% électriques dans le cadre d'un projet portuaire en République du Congo », explique Pierre-Louis Sapin, directeur projet Môle Est.

Le Môle Est marque une avancée majeure pour le Congo et la sous-région. A sa mise en service, le terminal deviendra la première plateforme portuaire de la République du Congo exploitée exclusivement avec des équipements de manutention électriques.

Ce choix technologique vise notamment à réduire les émissions directes associées aux opérations de manutention par rapport à des équipements thermiques

équivalents. Il s'inscrit dans l'évolution des attentes des armateurs et des chargeurs engagés dans la réduction de leur empreinte carbone tout en renforçant l'attractivité du PAPN en matière de manutention plus fiable.

Au plan environnemental, le Môle Est entend positionner le Congo comme précurseur de la transition énergétique portuaire en Afrique centrale. Cette avance technologique contribue à renforcer la compétitivité régionale et à sécuriser les chaînes d'approvisionnement des pays enclavés qui dépendent du port pour leurs échanges internationaux.

Guy-Gervais Kitina

CONCOURS CULINAIRE

Deux talents congolais en route pour Moscou

À la croisée des saveurs des deux rives du Congo, dix maîtres cuisiniers ont rivalisé de savoir-faire, le 11 août à la Maison russe de Brazzaville, à l'occasion du concours « Voyage culinaire sur le fleuve Congo ». Au terme de la compétition, Marie Nasie, pour la République du Congo, et Jeancy Bole, pour la République démocratique du Congo (RDC), ont décroché leur ticket pour la Russie.

Ils étaient dix, cinq venus de Brazzaville et cinq de Kinshasa, réunis autour d'une même ambition : faire découvrir la richesse de la cuisine congolaise. Présidé par le chef Ouafi Rey, un jury composé de professionnels des deux capitales a départagé les candidats sur plusieurs critères, notamment la préparation, le dressage, l'hygiène et la maîtrise du temps. Au terme des épreuves, Marie Nasie et Jeancy Bole ont été sacrés lauréats. Ils représenteront respectivement les deux Congo en Russie, en octobre prochain, lors d'un festival culinaire.

Pour Marie Nasie, cuisinière depuis plus de quinze ans et héritière d'une tradition familiale, cette distinction constitue surtout une nouvelle étape. « Je suis très contente d'aller représenter mon pays à plusieurs kilomètres en Russie et en allant là-bas, je ne vais pas croiser les bras, je vais leur montrer plus que ce que

vous avez vu aujourd'hui et je suis très fière », a déclaré la lauréate congolaise. Son menu associait notamment aubergines vertes, poulet à la pâte d'arachide, tarte de farine de maïs et poisson silure.

Côté RDC, Jeancy Bole voit dans cette victoire une occasion de mesurer son niveau et de progresser. « Premièrement, je dis merci à Dieu parce qu'arriver jusqu'ici et puis être le premier de notre côté Kinshasa, ce n'était pas facile. Secondo, ce genre de concours nous permet d'apprendre et d'évaluer notre niveau », a-t-il confié. Il a notamment présenté du poisson fumé accompagné d'une purée de carottes, du plantain sauté et un cocktail élaboré autour d'un produit imposé.

Un concours appelé à traverser le fleuve

Au-delà de la compétition, le rendez-vous entend valoriser et vulgariser un patrimoine culinaire plus ou moins si-



Les deux lauréats recevant leurs prix des mains des officiels/Adiac

miltaire mais qui regorge chacun ses particularités. « La Maison russe a pensé aujourd'hui à inviter des participants des deux côtés du fleuve Congo, c'est-à-dire des participants de la République du Congo ainsi que de la République démocratique du Congo dans cette bataille culinaire. », a souligné Maria Fakhrutdinova, directrice de

la Maison russe.

Elle souhaite déjà voir l'initiative se poursuivre sur l'autre rive du fleuve. « Je voudrais que l'année prochaine, également, on organise les événements de telle ampleur chez vous en RDC », a-t-elle laissé entendre.

Pour Ouafi Rey, président du jury, la compétition est aussi une école. « Et ce n'est pas parce que quelqu'un n'a

pas gagné qu'il a perdu », a-t-il déclaré aux autres candidats, dans un élan d'encouragement à rester positifs. Une philosophie qui inscrit le concours dans la durée, avec l'ambition de faire des cuisines des deux Congo un véritable vecteur de rayonnement culturel et touristique, jusqu'en Russie, voire demain à Kinshasa.

Merveille Jessica Atipo

DIASPORA CONGOLAISE

Une nouvelle dynamique au service du développement

Réunis à Brazzaville autour du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le 17 août, plusieurs membres de la diaspora congolaise ont exprimé leur volonté de mettre leurs compétences, leurs expériences et leurs réseaux au service du développement du Congo. Structurée autour de plusieurs pôles d'intervention, la délégation entend faire de ce retour au pays le point de départ d'une nouvelle dynamique d'investissement et de contribution au développement national.

Venus de différents horizons, des Congolais de l'étranger ont présenté au président de la République leur volonté de participer davantage à la vie économique et sociale du pays. Ils se sont organisés autour de plusieurs pôles, notamment l'économie et l'agriculture, la santé, l'entrepreneuriat, la diplomatie, ainsi que la communication et les médias.

À travers cette initiative, la diaspora entend transformer les compétences acquises à l'étranger en opportunités concrètes pour le Congo. Dans son message adressé au chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, ses représentants ont sollicité la mise en place d'un cadre institutionnel permanent de dialogue et d'action avec les Congolais de l'étranger, afin de prolonger la dynamique engagée. L'objectif affiché est notamment de mieux identifier les compétences disponibles au sein de la diaspora, de faciliter les in-

vestissements, l'entrepreneuriat et d'accompagner les Congolais désireux de revenir contribuer au développement du pays.

Cette rencontre avec le chef de l'État devrait ouvrir la voie à une collaboration durable entre le Congo et ses ressortissants établis à l'étranger. La délégation estime, en effet, que de nombreux autres Congolais de la diaspora attendent de connaître les mécanismes et les possibilités qui leur permettraient de mettre à contribution leur savoir-faire. « Nous ne sommes pas toute la diaspora, mais derrière nous, beaucoup d'autres Congolais attendent de savoir par quelles portes entrer pour servir leur pays », ont-ils déclaré.

Cette volonté de contribuer au développement national concerne également le domaine culturel. S'exprimant à cette occasion, Djo Balard, l'un des ambassadeurs congolais de la Sape, a annoncé son



intention de transmettre le message aux Congolais de l'étranger, précisément aux sapeurs établis en France et dans d'autres pays, afin de les encourager à revenir au Congo et à participer aux initiatives nationales. Il a surtout évoqué la perspective de l'organisation d'un Festival international de la Sape

au pays, présenté comme un rendez-vous destiné à valoriser cette expression culturelle congolaise et à attirer des visiteurs étrangers.

Pour ces Congolais, les compétences, les expériences professionnelles, les réseaux et les ressources acquises au-delà des frontières peuvent constituer autant de

Lors de la rencontre avec le chef de l'État, les représentants de la diaspora ont exprimé leur volonté de contribuer au développement du Congo. La rencontre avec le président de la République apparaît ainsi comme une volonté de rapprocher davantage le Congo de sa diaspora et de créer les conditions permettant à celle-ci de participer activement aux projets de développement.

Fiacre Kombo

SMIB

Un Djiboutien bat le record

Pour sa première participation, le Djiboutien Aden Houssein Sougueh a battu le record de la 21^e édition du traditionnel semi-marathon international de Brazzaville (Smib) qui s'est courue le 14 août, au boulevard Alfred-Raoul, devant le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, et ses invités de marque dont Mamadou Issoufou, ancien président de Niger, et le président de la Commission de l'Union africaine.

Eric Semba, le seul Congolais ayant gagné le Smib en 2015, à Ouesso, attendra encore pour connaître son successeur. Lui qui est devenu entraîneur. Mais l'histoire retiendra que la 21^e édition du Smib a battu le record de participation. Plus de 8000 athlètes venus des départements du Congo ainsi que des autres pays africains ont rivalisé d'ardeur, d'endurance et de détermination, laissant ainsi exprimer leurs talents sportifs dans la loyauté et l'esprit chevaleresque en affrontant les 21,100 km retenus pour la course.

Le Djiboutien Aden Houssein Sougueh a été le plus rapide de la course grâce à son chrono 1h 2min 36 sec, et a battu le record qui était d'1h 4min 37sec. Il succède au Kényan Denis Kipkosgei. Le Rwandais John Hakizimana est arrivé en deuxième position en 1h 3min 8sec. L'Ougandais Ezekiel Cheporom, deuxième de la dernière édition, a terminé cette fois-ci à la troisième place avec 1h 4min



Denis Sassou N'Guesso et les athlètes internationaux vainqueurs/Adiac

57. En termes de récompenses, le Comité d'organisation du Smib et la Société nationale des pétroles du Congo ont fait les choses en grand. Chez les messieurs comme chez les dames, le vainqueur a reçu un chèque de 4 millions FCFA. Le deuxième a reçu 3,5 millions et le troisième 3

millions FCFA.

Chez les dames, la Rwandaise Devotha Byukusenge a remporté le prestigieux prix mis en jeu en 1h 11 min 18sec devant l'Ougandaise Sylvia Chelangat (1h 13 min 21sec) et la Djiboutienne Ali Mohamed Souhra Emeline (1h 13min 42 sec).

16 min 4sec. Bernavelle Matsozni a terminé à la troisième place en 1h18 min 36sec. Chez les messieurs, Jean Marie Libomba a conservé sa première place en 1h 7min 51sec, améliorant son chrono de la dernière édition qui était 1h 9min 5sec. Rocheto Onelé a occupé la deuxième place en 1h 8min 22 et Florian Kelvich Bokotola Ngouma a complété le podium en 1h 8min 55sec.

La récompense des vainqueurs a été à la hauteur des attentes. Les premiers des deux podiums ont respectivement reçu 3,5 millions FCFA contre 3 millions pour les deuxièmes et 2,5 millions pour les troisièmes. Une augmentation significative qui motive davantage. La Société nationale des pétroles du Congo a encore réaffirmé, à travers l'accompagnement de cette activité, son engagement en faveur de la promotion du sport et de la jeunesse. Elle continue à faire du sport un vecteur de cohésion et de rayonnement pour le Congo.

James Golden Eloué